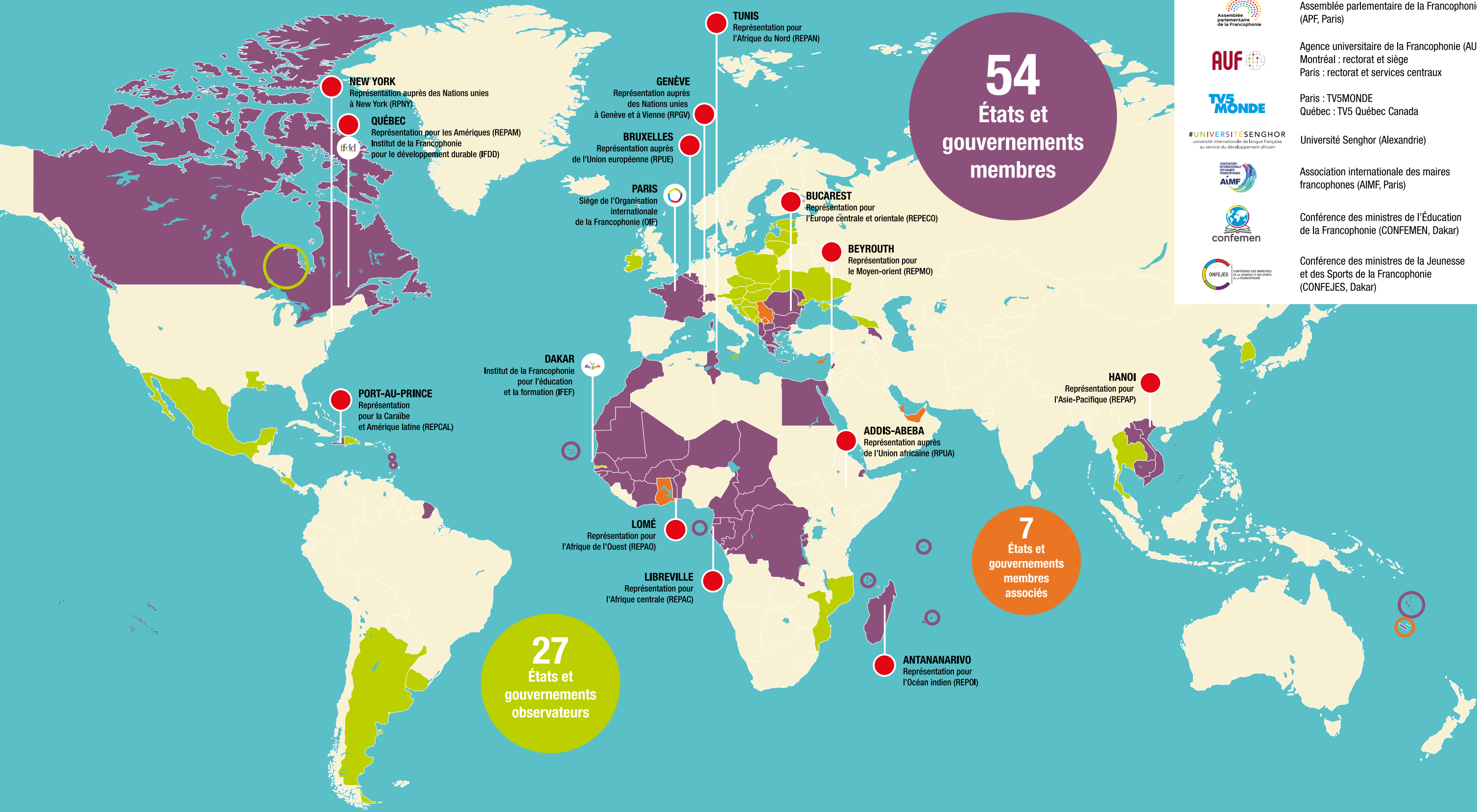


UNE FRANCOPHONIE DE PROXIMITÉ ET DE TERRAIN



RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA FRANCOPHONIE • 2022-2024

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE AUTOUR DU MONDE



La Francophonie, c'est aussi :

- Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF, Paris)
- Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Montréal : rectorat et siège
Paris : rectorat et services centraux
- Paris : TV5MONDE
Québec : TV5 Québec Canada
- Université Senghor (Alexandrie)
- Association internationale des maires francophones (AIMF, Paris)
- Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN, Dakar)
- Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFJES, Dakar)

États et gouvernements membres

Albanie	Cabo Verde	Côte d'Ivoire	Grèce	Madagascar	Rép. centrafricaine	Suisse
Andorre	Cambodge	Djibouti	Guinée	Mali	Rép. dém. du Congo	Tchad
Arménie	Cameroon	Dominique	Guinée-Bissau	Maroc	Roumanie	Togo
Belgique	Canada	Égypte	Guinée équatoriale	Maurice	Rwanda	Tunisie
Bénin	Canada Nouveau-Brunswick	ex-République yougoslave de Macédoine	Haiti	Mauritanie	Sainte-Lucie	Vanuatu
Bulgarie	Canada Québec	Féd. Wallonie-Bruxelles	Laos	Moldavie	São Tomé-et-Príncipe	Vietnam
Burkina Faso	Comores	France	Liban	Monaco	Sénégal	
Burundi	Congo	Gabon	Luxembourg	Niger	Seychelles	

États et gouvernements membres associés

Chypre
Émirats arabes unis
Ghana
Kosovo
France – Nouvelle-Calédonie
Qatar
Serbie

États et gouvernements observateurs

Argentine	Géorgie	Monténégro	Thaïlande
Autriche	Hongrie	Mozambique	Ukraine
Bosnie-Herzégovine	Irlande	Pologne	Uruguay
Canada Ontario	Lettonie	République de Corée	
Costa Rica	Lituanie	Rép. dominicaine	
Croatie	Louisiane	Rép. tchèque	
Estonie	Malte	Slovaquie	
Gambie	Mexique	Slovénie	

Représentations extérieures de l'Organisation internationale de la Francophonie

Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'OIF.



Sommaire

PRÉFACE	3
UNE ORGANISATION MODERNISÉE	7
Une programmation d'impact, recentrée et présente sur le terrain	8
Une transformation opérationnelle aboutie	11
UNE ORGANISATION DANS L'ACTION	15
La langue française au service des cultures et de l'éducation	16
La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance	29
La langue française, vecteur de développement durable	35
UNE VISIBILITÉ INTERNATIONALE	47
Les visites officielles et les déplacements	48
Les célébrations et les événements	49
LES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA FRANCOPHONIE	55
ACRONYMES ET SIGLES	66

UNE FRANCOPHONIE DE PROXIMITÉ ET DE TERRAIN

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA FRANCOPHONIE • 2022-2024



PRÉFACE

Ces deux dernières années, le monde a vécu une forte recrudescence de tensions politiques et sociales, et de ruptures démocratiques qui ont largement impacté l'espace francophone. Certains des États et gouvernements de la Francophonie connaissent des manquements à l'ordre constitutionnel, et d'autres sont confrontés à des difficultés liées au changement climatique et aux crises migratoires, tandis que la récession économique engendrée par les conflits armés touche de plein fouet les populations les plus vulnérables.

C'est cette carte d'un monde troublé en quête de solutions qui m'a engagée, plus que jamais, à ajuster notre Organisation aux temps présents. Après un premier mandat consacré à renforcer la pertinence de l'OIF, j'ai répondu à la demande des Chefs d'État et de gouvernement, réunis à Djerba en novembre 2022, de renforcer notre approche d'influence et d'attractivité basée sur des actions de proximité tant politiques que programmatiques, seules à même de répondre aux multiples défis évoqués.

Ce rapport d'activité, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, retrace les principales réalisations en matière de plaidoyer et d'actions de terrain déployés grâce à l'engagement de nos équipes et en collaboration étroite avec nos États et gouvernements membres, ainsi qu'avec l'ensemble des institutions et opérateurs de la Charte. Cette œuvre collective inscrit principalement, dans nos priorités, les femmes et les jeunes. D'ailleurs, le XIX^e Sommet de la Francophonie, qui se tiendra les 4 et 5 octobre prochains à Villers-Cotterêts et à Paris (France), sera consacré à un thème important pour la jeunesse francophone, comme en témoigne son titre « Créer, innover et entreprendre en français ».

De la même façon, la deuxième consultation jeunesse relative aux ruptures de la démocratie en Afrique francophone, que j'ai lancée en 2023 après celle menée en 2020 sur les attentes des jeunes, reflète ma volonté renouvelée d'associer la jeunesse francophone à la réflexion sur les enjeux et les défis qui agitent le monde.

Quant aux femmes, les résultats toujours plus performants du Fonds « La Francophonie avec Elles », qui en est à sa 5^e édition, témoignent de l'attention toute particulière que je porte, depuis le début de mon mandat, à leur éducation et à leur autonomisation économique.

Animée par les recommandations de nos instances, j'ai souhaité mettre efficacement l'ensemble du projet OIF au service immédiat des États et des gouvernements, par une écoute attentive et un dialogue permanent durant mes visites officielles et ma participation à des conférences de haut niveau, mais aussi au service des populations, par une présence accrue sur le terrain grâce à notre réseau optimisé de 13 Représentations extérieures et à nos relations privilégiées avec les parties prenantes publiques et privées. Cette diplomatie d'influence et cette efficacité programmatique toujours plus grandes renforcent, chaque jour, l'engagement et l'attractivité de l'Organisation, comme l'attestent les nombreuses sollicitations internationales et les multiples demandes d'adhésion et de modification de statut reçues et sur lesquelles vous serez amenés à statuer lors de ce Sommet.

Ce rapport d'activité, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, retrace les principales réalisations en matière de plaidoyer et d'actions de terrain déployés grâce à l'engagement de nos équipes et en collaboration étroite avec nos États et gouvernements membres, ainsi qu'avec l'ensemble des institutions et opérateurs de la Charte.

LOUISE MUSHIKIWABO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA FRANCOPHONIE



© Karen MINASYAN/OIF

Ainsi, une approche politique et diplomatique renouvelée qui tient compte des complexités politiques et sécuritaires actuelles basée sur un accompagnement plus personnalisé et sur l'innovation dans le règlement des crises, une contribution significative et impactante aux enjeux globaux, une programmation resserrée autour de notre valeur ajoutée, une décentralisation des moyens et des ressources humaines, et une modernisation continue et résolue de la gestion et du budget constituent les axes majeurs de mon deuxième mandat à mi-parcours.

Notre obligation commune à l'OIF, et à vous, nos membres, est d'inscrire dans la durée les ajustements et la prise en compte de l'impact. Plus précisément, l'objectif poursuivi est une OIF modernisée et lucide, consciente du chemin parcouru depuis 50 ans et résolument tournée vers les ambitions d'une Francophonie inclusive, numérique, durable et prospère au profit du mieux-être des populations. Le Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030 en fixe clairement la vision et le cap, tandis que la programmation 2024-2027, avec ses 3 pôles stratégiques, renforce la langue française et la promotion de la diversité culturelle et linguistique comme identités de l'Organisation.

Vous constaterez dans ce rapport que j'ai œuvré au plus haut niveau pour que la Francophonie occupe la place qui lui revient dans le concert des nations. Nous avons porté une voix francophone entendue et écoutée sur des enjeux majeurs, comme le Pacte numérique mondial dont nous assurons la contribution des membres de l'OIF et la traduction en français, le Sommet de l'avenir, le Sommet mondial sur la société de l'information ou encore l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle et la crise du multilatéralisme.

Vous constaterez également que la programmation adoptée par la Conférence ministérielle de la Francophonie de Yaoundé, en novembre 2023, a commencé à produire les résultats attendus en matière d'impact et d'efficacité auprès de nos citoyens. La mobilité des enseignants, la formation des maîtres et l'intégration des langues nationales dans les programmes éducatifs, les industries culturelles et la présence des contenus culturels francophones sur la toile, les formations aux métiers du numérique, l'accompagnement des transformations structurelles en environnement et climat, les missions économiques ou encore le français dans les relations internationales sont autant de projets inscrivant notre Organisation comme un contributeur au développement durable, inclusif et accessible.

En vue de sa présentation au XIX^e Sommet de la Francophonie, le présent rapport atteste ainsi d'une Francophonie de proximité et de terrain, en action, reconnue sur l'échiquier mondial, établie comme acteur incontournable de la coopération internationale au service de toutes et tous ; une Francophonie enrichie de son passé, adaptée aux évolutions profondes du monde, résolument tournée vers l'avenir et la modernité, et désormais bien outillée pour répondre aux attentes des États et gouvernements ainsi qu'aux populations francophones.

Louise MUSHIKIWABO
Secrétaire générale de la Francophonie



UNE ORGANISATION MODERNISÉE

Au XVIII^e Sommet de la Francophonie à Djerba (novembre 2022), les Chefs d'État et de gouvernement ont notamment adopté le Cadre stratégique 2023-2030 de la Francophonie qui donne un nouvel élan aux actions politiques et de coopération de l'OIF, tout en repensant son modèle d'action, son dispositif de gestion et son mode opératoire.

La programmation 2024-2027 de l'OIF, approuvée par la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) de Yaoundé un an plus tard, s'inscrit naturellement dans ces perspectives et en respecte les principes.

UNE PROGRAMMATION D'IMPACT, RECENTRÉE ET PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

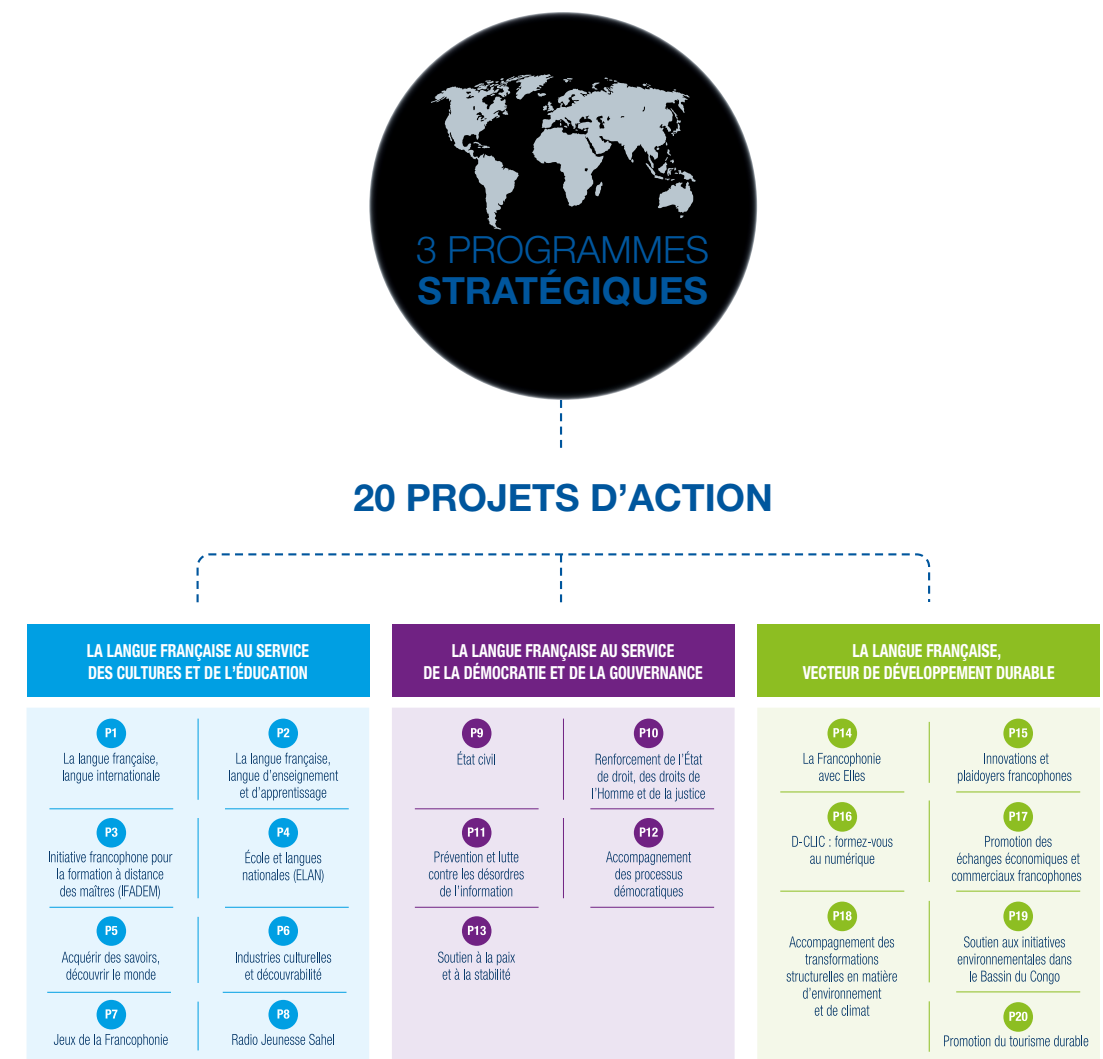
Totalement repensée et en plus grande adéquation avec les objectifs stratégiques, la programmation 2024-2027 offre un cadre de coopération resserré autour de projets structurants en faveur des femmes et des jeunes. Les institutions et opérateurs de la Charte de la Francophonie, la société civile, les réseaux institutionnels de la jeunesse et des femmes francophones y sont pleinement impliqués comme partenaires principaux.

Cette programmation, axée sur l'action et la proximité, met le cap pour les prochaines années sur 3 grands programmes faisant de la langue française le dénominateur commun au service des cultures et de l'éducation, au service de la démocratie et de la gouvernance ainsi que du développement durable.

Le travail de recentrage amorcé dès 2019 a permis de passer graduellement d'une quarantaine de projets à 25 puis à 20 projets déployés selon 3 principes directeurs :

- **Les initiatives ayant prouvé leur efficacité** ont été confirmées avec un passage à l'échelle et davantage de partenariats, notamment avec le secteur privé ;
- **Les projets en phase de refonte** ont été revus afin de répondre avec plus d'acuité aux enjeux de créativité, d'innovation et d'emploi des femmes et des jeunes ;
- **De nouveaux projets sont explorés** en réponse aux besoins émergents identifiés.

Ces changements programmatiques sont assortis d'une gouvernance des projets plus agile et mieux alignée sur les besoins spécifiques, qui consolide la transversalité des équipes projet entre le Siège et le terrain, et opérationnalise la décentralisation des fonds et des ressources. Pour les servir au mieux, les 13 Représentations extérieures de l'OIF ont été renforcées de façon à favoriser l'ancrage régional et local ainsi qu'un meilleur suivi des actions, de la reddition et de la communication.



10 des 20 projets retenus dans la programmation 2024-2027 sont désormais pilotés à partir des Représentations extérieures et Instituts spécialisés. La campagne de mobilité interne et volontaire « À qui la chance ? » a permis à une quinzaine d'agents d'intégrer des Représentations extérieures de l'OIF en 2024. Au total, ce sont 25 agents qui ont rejoint le terrain depuis octobre 2022.

Cette dynamique de décentralisation sera poursuivie et consolidée en 2025 grâce, notamment, à l'adoption d'une politique incitative de mobilité interne du personnel.

Photographie de l'évolution des effectifs du personnel de l'OIF sur la période 2022-2024

Effectifs du personnel Siège/Terrain	Situation précédente		Situation actuelle		Variation sur 2 ans	
	Effectifs du personnel au 31 octobre 2022	%	Effectifs du personnel au 30 août 2024	%	Effectifs	Écart en %
Siège	185	63 %	166	55 %	– 19	– 8 %
Terrain (Repex, instituts, CREF et DEAF)	109	37 %	134	45 %	+ 25	+ 8 %
Total OIF	294	100 %	300	100 %	+ 6	+ 2 %

En cohérence avec sa politique d'égalité entre les femmes et les hommes, l'OIF a été attentive au respect de la parité. Ainsi, en 2024, 55 % des 300 agents de l'Organisation sont des femmes, dont 46 % occupent des postes de direction.

La diversité géographique continue d'être prise en compte avec 37 nationalités représentées, tandis que la volonté de rajeunir le personnel se maintient avec un âge moyen des agents de 47 ans.

UNE TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE ABOUTIE

La CMF de Monaco de 2019 a marqué le point de départ de la transformation de l'OIF en vue de l'excellence opérationnelle. Les recommandations de différents audits (KPMG, Cour des comptes du Maroc, évaluations internes, revue des capacités en suivi-évaluation) ont contribué à la poursuite du processus de réforme et à l'achèvement de ses chantiers en 2023-2024.

Ainsi, parallèlement aux changements opérés dans la programmation et la gestion des projets, l'OIF s'est engagée dans la révision des directives régissant son bon fonctionnement ainsi que sa gestion financière et administrative.

UNE ASSISE BUDGÉTAIRE RENFORCÉE

Réforme du barème des contributions statutaires et apurement des arriérés

Les changements programmatiques doivent être soutenus par un renforcement de l'assise budgétaire de l'OIF. Dans cette perspective, la réforme du barème des contributions statutaires s'est imposée comme l'un des moyens de répondre à cet engagement pris au XVIII^e Sommet de Djerba.

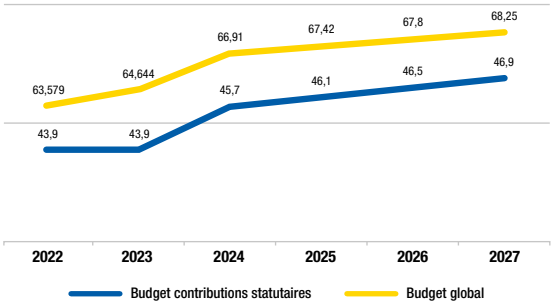
Un nouveau régime de calcul selon une formule simple, robuste et alignée sur les normes budgétaires et juridiques internationales, sur les principes d'équité, de solidarité et de transparence ainsi que sur les données économiques actualisées de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de la Banque mondiale, s'est alors substitué à celui, beaucoup plus abscons, en vigueur depuis 2007.

L'annexe au règlement financier relative au barème des contributions statutaires des États et gouvernements et au régime des sanctions a été adoptée lors de la CMF de Yaoundé (novembre 2023). Aussi, l'intégralité de la hausse de 21 % qui se dégage du réajustement du barème des contributions statutaires est-elle entièrement consacrée à la programmation pour soutenir les projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

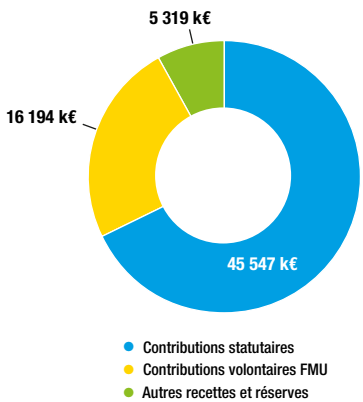
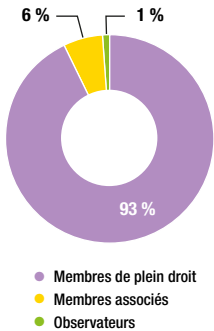
L'OIF s'est pourvue, conformément aux normes internationales, d'un régime de sanctions progressives en cas de non-paiement. Elle entend cependant faire jouer la solidarité francophone dans les situations exceptionnelles et en cas de crise économique avérée.

Budget et recettes

Évolution du budget des contributions statutaires et du budget global (en M€) à la suite de la réforme du barème des contributions



Répartition des contributions du nouveau barème, selon la catégorie des États et gouvernements (2024)



Budget rectificatif en euros

Contributions statutaires	45 547 000
Contributions volontaires FMU	16 194 000
Autres recettes et prélèvements sur fonds de réserve	5 319 000
Total budget 2024 rectifié	67 060 000

Contributions extrabudgétaires

Parallèlement, l'Organisation a poursuivi au cours des deux dernières années la mobilisation de ressources additionnelles à travers les contributions extrabudgétaires provenant des bailleurs multilatéraux, bilatéraux et de fonds privés passant de 7,4 millions d'euros en 2022 à 11,6 millions d'euros en 2024.

Gestion financière optimisée

L'ensemble des ajustements que l'OIF a apportés a été déterminant et ouvre des perspectives encourageantes pour le budget de la programmation quadriennale 2024-2027 et celui de l'Organisation dans son ensemble.

Pour en tirer le plus grand profit, l'OIF a poursuivi de façon rigoureuse les efforts de maîtrise des coûts de gestion et de fonctionnement, et en particulier le maintien de la masse salariale à un niveau stable.

L'audit des états financiers pour les deux exercices clos en 2022 et 2023 a été réalisé selon les normes internationales d'audit (Cadre des prises de position professionnelles de l'INTOSAI « IFPP ») et le règlement financier de l'OIF applicable en 2023. Ainsi, l'auditrice externe de l'OIF et du Fonds multilatéral unique (FMU), Présidente de la Cour des comptes du Royaume de Belgique, a formulé une opinion sans réserve.

Progiciel de gestion finalisé

Le progiciel de gestion intégrée lancé depuis 2022 a été consolidé durant les deux dernières années par sa mise aux normes informatiques et sa stabilisation permettant la simplification des procédures et le meilleur suivi des protocoles d'accord de subvention ; la gestion optimale de la trésorerie et des placements ; la gestion électronique des documents ainsi que la décentralisation de la gestion des déplacements professionnels des agents.

UN ÉCOSYSTÈME DE TRAVAIL RESPONSABLE ET ATTRACTIF

Cadre éthique consolidé

Pour correspondre aux standards internationaux et consacrer une culture éthique d'intégrité, de transparence et de responsabilité, l'OIF a largement révisé son code éthique et de conduite. La politique inédite de prévention et de lutte contre toute forme de harcèlement a été adoptée en septembre 2023, marquant une avancée significative pour l'Organisation. Les agents ont été formés, et des services d'écoute, de conseil et d'enquête sont désormais disponibles.

Dans le même esprit et comme elle s'y était engagée, l'OIF a adopté en 2024 la Politique de prévention et de lutte contre tout acte frauduleux. Cette Politique vise à promouvoir un environnement de travail exempt de toute forme de fraude pouvant compromettre l'efficacité de son action, entraîner des pertes financières ou nuire à sa réputation.

Considérant la transparence comme prioritaire, l'OIF a poursuivi la mise en œuvre de la Politique de consolidation de la transparence depuis le Sommet d'Erevan en 2018. En 2024, le taux de publication de 100 % des documents tel que cela a été prévu par la politique a été atteint ainsi que la mise en œuvre de l'ensemble des actions prescrites. Une page consacrée à la transparence figure sur le site internet de l'Organisation et permet d'accéder à plus de 450 documents. La maturité ainsi acquise sur cet aspect stratégique fait de l'OIF une référence dans le domaine. De plus, une procédure de demande d'informations non publiques a été instaurée.

Gestion des ressources humaines modernisée

Dans le cadre de la modernisation de ses ressources humaines, l'OIF s'est aussi dotée d'un nouveau plan d'organisation pour la période 2024-2027, adopté par le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) en novembre 2023.



Des dispositions ont été prises pour renforcer le bien-être et l'épanouissement personnel des agents par la prévention des risques psychosociaux et les dispositifs d'accompagnement de la mobilité, des prises de poste et du télétravail. Un référentiel des emplois et des compétences a été mis en place, permettant une réorganisation interne des effectifs et une meilleure harmonisation entre les métiers et les niveaux de responsabilité.

Des mesures ont été adoptées afin de :

- Réorganiser le travail en rationalisant et externalisant certaines tâches ;
- Optimiser les ressources humaines en misant sur les fonctions à forte valeur ajoutée ;
- Assurer la solidarité intergénérationnelle ;
- Professionnaliser davantage les fonctions d'appui ;
- Privilégier et capitaliser sur le cœur de métier lié à la programmation.

Dans le même temps, l'OIF a mis en place un plan transversal de sécurité et de sûreté pour l'ensemble des sites, y compris le Siège, permettant d'assurer la protection des agents sur les lieux de travail et durant les missions.

Un plan de développement durable vient consolider la modernisation de l'Organisation en veillant à réduire son empreinte carbone par la gestion maîtrisée des déplacements, la mise en place d'une politique d'achats responsables, de la réduction des déchets et de l'empreinte numérique, du tri et du recyclage.



UNE ORGANISATION DANS L'ACTION

LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DES CULTURES ET DE L'ÉDUCATION

La Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie, adoptée au XVIII^e Sommet de la Francophonie à Djerba en 2022, réaffirme résolument les engagements des États et gouvernements en faveur de la promotion de la langue française dans l'espace francophone.

Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie



Conformément aux recommandations de la Déclaration, la Secrétaire générale a poursuivi son action au service du rayonnement du français sur les cinq continents, dans toutes les enceintes et à tous les niveaux.

Pour réaliser cette ambition, l'OIF a recentré son action autour de l'attractivité et de la vitalité de la langue française qui en sont aussi l'avenir. Appartenant à toutes celles et tous ceux qui le parlent, le français, 5^e langue la plus parlée au monde, 2^e langue la plus utilisée dans les organisations internationales, devrait être celle de 715 millions de locuteurs d'ici à 2050 si les projections de l'Observatoire de la langue fran-

çaise de l'OIF se vérifient. Pour ce faire, l'OIF en tant qu'organisation fondée sur cette langue en partage œuvre au service du renforcement de sa place sur la scène internationale, de son enseignement et de son apprentissage dans le respect du plurilinguisme et de la promotion de la diversité culturelle.

La langue française est donc tout à la fois une langue porteuse d'une vision du monde et de valeurs communes, un outil international de progrès et de modernité mis au service d'une Francophonie multilatérale, ancrée dans les territoires et résolument porteuse d'espoir et d'avenir pour les populations francophones.

REPLACER LA LANGUE FRANÇAISE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Un mécanisme de suivi inédit

Cette Déclaration est devenue un outil dynamique et stratégique important assorti d'un mécanisme de suivi inédit qui a suscité l'adhésion et l'intérêt des États et gouvernements membres. Ainsi l'Arménie, la Louisiane, les Seychelles et le Vietnam s'y sont déjà volontairement soumis en 2023, tandis que le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Liban, l'île Maurice et le Rwanda ont exprimé la volonté de s'y prêter dès 2024.

Les « rapports pays », produits en étroite collaboration avec les autorités nationales ainsi qu'avec les institutions et opérateurs de la Charte, sont le résultat des éléments clés tirés de ce processus de suivi méthodique et rigoureux. Ils offrent des analyses détaillées des progrès et des défis, et permettent un accompagnement stratégique adapté à chaque situation.

L'appropriation de la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique ainsi que l'adhésion à ses principes sont ainsi largement acquises, comme en témoigne notamment la Déclaration commune des Premiers ministres du Québec et de la France en avril 2024, qui souligne leur engagement à soutenir activement le mécanisme de suivi.

Un Observatoire modernisé

Parallèlement, pour poursuivre et consolider ses missions, l'Observatoire, abrité par la représentation pour les Amériques depuis octobre 2022, s'est engagé dans une stratégie de modernisation des données pour rendre compte de l'usage du français dans le monde. L'objectif est d'optimiser l'utilisation de ces données afin de renforcer la compréhension des dynamiques sociolinguistiques et de favoriser l'innovation pour une gouvernance linguistique fondée sur des données probantes.



Ainsi l'Observatoire prévoit des investissements importants dans l'infrastructure de données, le développement d'une plateforme intégrée et l'amélioration de l'analyse comparative des usages du français. Ces initiatives offrent aux décideurs et aux institutions et opérateurs de la Francophonie les outils nécessaires pour optimiser les prises de décision. Elles consolident ainsi le rôle transversal et dynamique de l'Observatoire répondant aux besoins différenciés des États et gouvernements membres ainsi qu'à la société civile francophone.

Promouvoir la langue française et le multilinguisme

L'OIF poursuit sa mobilisation contre le monolingue dominant sur la scène internationale, qui fait peser un risque inquiétant sur la diversité des expressions et de la pensée ainsi que sur la présence de voix de négociation plurilingues dans les grands mouvements du monde.

L'Organisation a apporté son soutien au « Cadre stratégique des Nations unies pour le multilinguisme » publié le 28 mars 2024 dans les six langues officielles de l'ONU, dont le français. Parallèlement, elle multiplie ses actions à différents niveaux pour renforcer l'influence des francophones et l'usage de la langue française et de sa place sur la scène internationale, dans le respect du multilinguisme.

La poursuite du projet « Initiatives francophones nationales (IFN) » auprès des États et gouverne-

Promotion du multilinguisme et renforcement des capacités en langue française auprès des Organisations internationales (OI)

Plaidoyer et sensibilisation au multilinguisme et à la langue française

- Appui au développement d'une formation contre les préjugés linguistiques pour le personnel onusien
- Création de visuels et de vidéos illustrant l'utilité de la maîtrise du français sur le terrain

Formations inter-Organisations internationales et régionales (OIR)

- Des sessions de formation en français sur objectifs spécifiques (FOS) ont été organisées pour les fonctionnaires de l'UA, du COMESA, de l'OCI, de la CADHP et de la CPI
- 200 participants ont bénéficié de séminaires de renforcement de compétences sur les questions du multilinguisme, des droits de l'Homme, du dialogue politique et de la médiation à l'UA
- Simulations de conférence internationale en français destinées à 9 OI : MINUSMA, CADHP, UNOWAS, CEA, COMESA, PNUE, CNUCED, UNOCHA et le secrétariat des NU

ments, en 2023 et 2024, a permis la formation de plus de 2 200 diplomates et fonctionnaires chargés des dossiers internationaux de 10 États.

À l'issue de 14 séminaires régionaux organisés au sein d'instituts supérieurs et universitaires, à travers l'espace francophone, 819 participants ont renforcé leurs compétences techniques et linguistiques en français, encourageant ainsi le développement d'une position francophone commune sur des sujets d'actualité internationale.

Médiation linguistique

- 5 OI (CPS, COMESA, CEA, UA, ONU) ont vu les capacités des interprètes, traducteurs et réviseurs de leurs services linguistiques renforcées par l'actualisation d'une base de données terminologiques et par le développement de la version française, pionnière d'une solution de transcription automatique de la parole (FAST)
- Relance du consortium PAMCIT avec la BIDC, les NU et la Commission européenne pour renforcer le vivier des traducteurs et des interprètes et créer des centres de formation d'excellence en Afrique



Simulation de conférence internationale (Arusha, 2023).

L'OIF a par ailleurs poursuivi la conception et la libre mise à disposition aux diplomates, fonctionnaires et formateurs :

- D'outils professionnels : un glossaire des terminologies techniques les plus usitées par les OIR spécialisées à Genève et à Vienne et des vidéos témoignages du personnel des opérations de maintien de la paix des NU en République centrafricaine et en République démocratique du Congo ;
- De ressources pédagogiques visant à renforcer les compétences linguistiques des agents : 353 ressources produites en partenariat avec TV5MONDE ; le cadre ONU pour les langues ; le module en communication professionnelle et français juridique développé pour les agents de la CPI et de la CADHP.

Échanger des informations à l'oral



La Francophonie sportive



Le 28 juin 2023, une « Convention sur l'usage et la promotion de la langue française et de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 » a été signée entre la Secrétaire générale et le Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) de Paris 2024, M. Tony ESTANGUET, réaffirmant une longue tradition de la Francophonie au service de la valorisation du français et de la diversité culturelle pendant les grands événements sportifs. Elle a donné lieu à de nombreuses contributions en faveur d'une langue française audible et visible durant les Jeux :

- Un rapport sur l'usage de la langue française
- Un guide des bonnes pratiques comme héritage pour les prochains Jeux olympiques et paralympiques (JOP)
- Une performance culturelle labellisée « Olympiade culturelle »
- Un kit des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 à l'intention de la communauté internationale des professeurs de français
- L'exposition « Olympisme et Francophonie »
- Une formation réservée aux journalistes sportifs du Sud
- La participation des volontaires formés par l'OIF aux JOP

RENFORCER L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

Consciente des besoins toujours plus importants des systèmes éducatifs de l'espace francophone, l'OIF a poursuivi ses actions au service du développement d'une communauté éducative dynamique et performante en renforçant les compétences professionnelles des enseignants de et en français dans un contexte multilingue. De la même façon, elle a encouragé leur mobilité, favorisé des méthodes d'enseignement innovantes et modernes et facilité les échanges et le partage de bonnes pratiques.

Entre novembre 2022 et août 2024, 20 systèmes éducatifs et 25 associations de professeurs de français ont été accompagnés pour l'enseignement du et en français via les 3 Centres régionaux francophones pour l'enseignement du français (CREF) et le programme de mobilité des enseignants.

22 000 enseignants, conseillers pédagogiques dans le domaine du français langue étrangère ont été formés. Plus de 22 outils de formation et d'autoformation ont été produits. 50 ressources pédagogiques ont été conçues par les CREF, dont un cours en ligne ouvert et massif (CLOM), développé en partenariat avec l'Univer-

sité de Genève, qui vise à outiller les enseignants de français langue étrangère (FLE) dans leurs démarches pédagogiques pour réduire le décrochage de la profession.

Plus de 200 000 élèves ont bénéficié d'une éducation améliorée et ont obtenu de meilleurs résultats scolaires. Plus de 2 000 activités extrascolaires ont été organisées, touchant plus de 30 000 apprenants de français.



Grande dictée à Djibouti.



Construisons ensemble
l'avenir en français !

La plateforme <https://parlonsfrancais.francophonie.org/>

Lancée en 2023, elle regroupe toutes les ressources créées par l'OIF et compte plus de 2 000 inscrits, environ 6 000 visites par mois, et 400 ressources publiées ou répertoriées.

DES CENTRES RÉGIONAUX
ACTIFS

Le CREF d'Asie-Pacifique (Hô Chi Minh) a soutenu le 5^e Congrès de la Commission Asie-Pacifique de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et le 18^e Séminaire régional de recherche francophone qui ont accueilli en décembre 2023 à Singapour 350 enseignants chercheurs venant de 40 pays. Au Vietnam, il a facilité l'élaboration des manuels de français Langue vivante 1 (LV1) et LV2, ainsi que la conception de ressources pédagogiques pour le cursus de français LV1 renforcé.

Le CREF d'Europe centrale et orientale (Sofia) s'adresse à une communauté d'environ 10 000 professeurs de français enseignant à plus

de 1,6 million d'apprenants dans 8 pays de la région. Ses actions ont concerné plus de 5 000 bénéficiaires directs par la mise à disposition de plus de 800 heures de formation, mais aussi d'activités extrascolaires pour la promotion de la Francophonie, du vivre-ensemble et du français langue d'innovation, tel l'hackathon de jeux vidéo « Jeu parle français ».

Le CREF d'Afrique et du Moyen-Orient (Djibouti) accompagne les ministères de l'Éducation de la zone dans des actions de renforcement de compétences, à travers des plans d'action nationaux. En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle de Djibouti, 15 émissions littéraires ont été diffusées à la télévision nationale, et parallèlement, les compétences linguistiques en français de 500 élèves ont été évaluées.

La mobilité des enseignants s'étend à de nouveaux territoires



Le programme de mobilité des enseignants aux Seychelles.

Le projet de mobilité des enseignants de et en français mis en place en 2020 par l'OIF s'est largement développé ces 2 dernières années.

En 2024, les Seychelles en bénéficient aux côtés du Rwanda et du Ghana.

Plus de 80 établissements scolaires dans les 3 pays reçoivent une centaine d'enseignants qui accompagnent leurs pairs et assurent de multiples activités extrascolaires pour le renforcement de l'environnement francophone.

Au Rwanda, l'impact de la mobilité a concerné 21 226 élèves (12 146 filles et 9 080 garçons), tandis qu'au Ghana, 8 374 élèves en ont bénéficié (6 097 filles et 2 277 garçons).

DYNAMISER LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS ET LA FORMATION

À mi-chemin de l'Agenda 2030 pour l'éducation, il est plus que jamais crucial d'accélérer les progrès afin d'améliorer la qualité de l'éducation pour toutes et tous. 57 millions d'enfants dans le monde n'ont toujours pas accès à la scolarité. La moitié d'entre eux vit en Afrique subsaharienne. 617 millions de jeunes n'ont pas les compétences de base en mathématiques et en alphabétisation.

Pour contribuer à relever ces défis, l'OIF, à travers son Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), a engagé la consolidation et la démultiplication de l'impact de ses projets en y renforçant l'innovation et le numérique conformément à la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026.

Le centre de partage de connaissances et d'innovations (KIX), dont l'OIF est cheffe de file du consortium, participe au processus de transformation des systèmes éducatifs. Il couvre 21 pays d'Afrique et fédère des échanges nationaux et régionaux au service des systèmes éducatifs. Ses activités ont permis de collecter 106 innovations, 240 recherches francophones et d'enregistrer plus de 2 000 participants.

Parallèlement, l'Initiative de formation à distance des maîtres (IFADEM), copilotée par l'OIF et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), a pu mobiliser plus de 14,5 millions d'euros nécessaires à un passage à l'échelle en vue d'accélérer l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) 4. Avec des ingénieries de formation à distance, hybrides ou entièrement en ligne, et des portails de formation, le projet a touché plus de 40 000 personnels éducatifs (enseignants, directeurs d'école, chefs d'établissement et encadreurs pédagogiques) dans 16 pays.

Un passage à l'échelle par l'innovation et le numérique



Le projet École et langues nationales (ÉLAN), qui favorise l'enseignement bi-plurilingue langues nationales-français, s'est étendu à 12 pays.

Les efforts ont porté sur la formation des enseignants, l'élaboration de ressources pédagogiques et l'outillage des langues. Pour soutenir la prise de décision, un modèle de simulation financière du passage à l'échelle de l'enseignement bi-plurilingue ainsi qu'une base de données sur l'enseignement bilingue ont été mis en place.

Un nouvel outil d'intelligence artificielle analyse les données collectées auprès des pays afin d'offrir aux décideurs des projections utiles.

ÉLAN compte aujourd'hui près de 500 écoles bilingues et a formé plus de 2 500 enseignants, dont 65 % de femmes, soit environ 24 000 élèves, dont 54 % de filles. Le projet a déployé une formation à distance sur l'enseignement bi-plurilingue touchant plus de 2 000 apprenants.

En réponse à l'engagement de l'OIF en faveur de l'inclusion et de l'éducation des filles, le portail Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes (RELIEFH) a contribué au renforcement des compétences sur l'égalité de 4 500 éducateurs et 180 concepteurs de ressources éducatives libres de 32 pays, en 8 sessions de formation. RELIEFH a également développé une stratégie d'action multidimensionnelle, notamment par la création d'une communauté de pratique, la conception et la contextualisation de ressources pédagogiques ainsi que des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour l'éducation des filles (Caravane RELIEFH : « Je roule pour plus de filles à l'école »).



Formatrice RELIEFH animant une activité lors de la 2^e édition de la Caravane RELIEFH.

Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes



Apprenantes en restauration au Centre multisectoriel de Yopougon en Côte d'Ivoire.

Pour améliorer l'employabilité des jeunes et optimiser leur entrée sur le marché du travail, l'IFEFF poursuit son action au service de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP) :

- 5 pays et le réseau des écoles professionnelles Don Bosco dans 35 pays d'Afrique ont implanté l'outil « Inserjeune » qui permet de mesurer le taux d'insertion professionnelle des jeunes ayant reçu des formations techniques et professionnelles ;
- Des cadres et praticiens de 20 pays ont été formés pour l'élaboration de stratégies nationales de numérisation de l'EFTP, dans le cadre de l'Initiative panafricaine pour la transformation numérique.

L'IFEFF EN ACTION DANS 32 PAYS FRANCOPHONES



12 PLATEFORMES
d'apprentissage déployées
dans les pays



49 LANGUES
africaines outillées



106 INNOVATIONS
collectées



600 RESSOURCES
éducatives libres



CARAVANE RELIEFH
1 400 km parcourus



GUIDE PRATIQUE
pour la prise en compte
de l'inclusion dans l'EFTP

LES INDUSTRIES CULTURELLES AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Vingt ans après la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, l'OIF, forte de sa proximité historique avec les États et gouvernements et de son ancrage territorial de plus en plus marqué, tient son rang dans la mobilisation mondiale au service de la diversité culturelle et linguistique, y compris dans l'environnement numérique. Elle porte une voix francophone, notamment celle du Sud, sur la question centrale de la découvrabilité.

Dans la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie, les États et gouvernements se sont engagés à « favoriser la création, la diffusion, la circulation et la découvrabilité des contenus et des produits culturels francophones » en soutenant le développement des industries culturelles.

La Secrétaire générale, reconnaissant le secteur culturel comme un levier de croissance économique insuffisamment exploité, a réaffirmé son engagement en faveur de la coopération culturelle internationale et recentré les actions de l'OIF autour de projets d'influence, qui favorisent la visibilité et la professionnalisation.

LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL

Cinq millions d'euros mobilisés en deux ans en faveur des cinémas du Sud

Pour optimiser ses résultats et atteindre l'excellence, l'OIF a renforcé son soutien aux productions du Sud par une diversification des sources de financement : fonds propres, fonds levés auprès d'États et de gouvernements membres (pour le Fonds Francophonie TV5MONDE-plus), auprès de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) ou encore auprès de partenaires privés et locaux pour un soutien ciblé à l'Afrique centrale.

Elle s'est également engagée aux côtés des États pour renforcer les financements locaux durables de la filière du film : renforcement du fonds ivoirien, formation du fonds togolais, lancement des fonds du Rwanda et du Ghana.

Des coproductions dynamiques

Le programme européen Clap ACP, porté par l'OIF, aura cofinancé près de 100 coproductions entre États du Sud. En plus de ce soutien financier, l'OIF accompagne plusieurs ateliers de coproduction, consacrés au renforcement des producteurs africains et à leur recherche de partenaires, en Afrique et en Europe.

Vers une plus grande diffusion

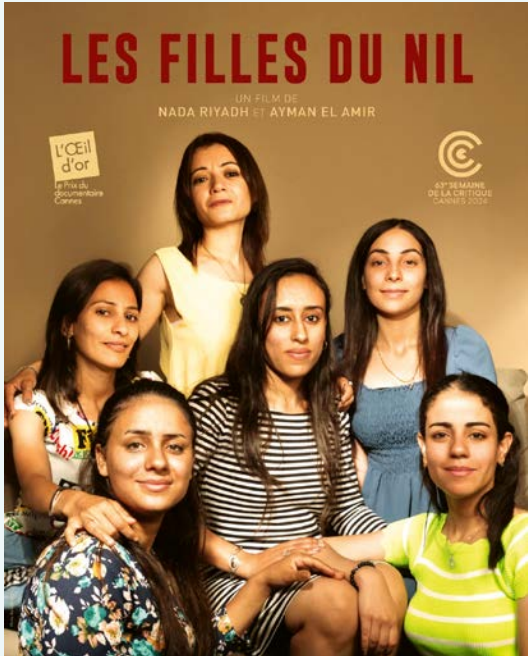
25 films soutenus par l'OIF ont été sélectionnés dans les plus grands festivals mondiaux (Berlin, Cannes, Venise, Toronto).

Par ailleurs, pour assurer la visibilité des productions francophones, le partenariat avec le festival « La Fête du court métrage » a permis une meilleure circulation de la jeune création africaine : 854 projections de six courts-métrages francophones ont été diffusées, en marge de la Journée internationale de la Francophonie 2024, et visionnées par plus de 25 000 spectateurs en France et dans le réseau des Instituts et Alliances françaises à travers le monde.

Le lancement de la plateforme Francophonie. FestivalScope.com a assuré une meilleure découvrabilité des films soutenus par l'OIF auprès des professionnels du Nord et du Sud et des étudiants en cinéma. 50 films et séries sont déjà en ligne et plus de 500 personnes sont inscrites sur la plateforme.



Les femmes cinéastes du Sud au premier rang...



Pour la première fois, 2 réalisatrices africaines sont en compétition officielle au Festival de Cannes en 2023 : Kaouther Ben Hania, Tunisie et Ramata-Toulaye Sy, Sénégal.

Le documentaire féminin francophone triomphe :

- **Le spectre de Boko Haram**, de Cyrielle Raingou (Cameroun), reçoit le Tigre d'Or du Festival de Rotterdam en janvier 2023
- **Les filles d'Oifa**, de Kaouther Ben Hania (Tunisie), remporte l'Œil d'Or du meilleur documentaire à Cannes, puis le César du meilleur documentaire et une nomination aux Oscars
- **Les filles du Nil**, de Nada Riyadh et A. El Amir (Égypte), remporte l'Œil d'Or documentaire au Festival de Cannes en 2024

Depuis 2022, les commissions de sélection des Fonds Image de la Francophonie et du Fonds Francophonie TV5MONDEplus sont constituées majoritairement de professionnelles africaines et caribéennes, et présidées par des femmes (Cameroun, France, Haïti, Québec, Sénégal, Tunisie).

Promouvoir la diversité linguistique

Le Prix Ibn Khaldoun-Senghor, de traduction littéraire ou en sciences humaines du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français, en partenariat avec l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture de la Ligue arabe (ALECSO), participe au renforcement des liens entre deux organisations internationales ayant un ensemble de valeurs en commun, dont la promotion de la diversité culturelle et linguistique.



Le 16^e Prix a été remis à Samia Kassab-Charfi (Tunisie) en novembre 2023 pour sa traduction du roman de Béchir Khraïef, *Barg Ellil*.

Valoriser la création littéraire et éditoriale

L'OIF intervient auprès des auteurs en favorisant leur circulation, celle de leurs œuvres et leur rayonnement à l'international, notamment grâce à l'emblématique Prix des cinq continents de la Francophonie qui récompense chaque année des talents littéraires ayant produit une œuvre de fiction en français.



Remise du Prix 2024 (Paris, le 26 mars 2024)



Le Canado-Égyptien Éric Chacour, lauréat avec son roman *Ce que je sais de toi*, Éditions Alto (Canada-Québec) et Philippe Rey (France)

Le Marocain Khalid Lyamlahy, mention spéciale avec son roman *Évocation d'un mémorial à Venise* (Présence africaine)

Une notoriété grandissante

- Une nouvelle identité visuelle du Prix
- Une capsule de valorisation du Prix
- Un reportage vidéo à la suite de la remise du Prix
- Un accompagnement des lauréats durant une année dans les agoras littéraires les plus prestigieuses : Festival des Cinq Continents, New York ; Festival Mot à monde, Cluj ; Festival du livre de Beyrouth ; Festival Étonnants Voyageurs de Saint-Malo ; Festival Littératures itinérantes, Rabat



Assurer la découvrabilité des œuvres francophones sur la toile

Des actions de sensibilisation et de formation sur les stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la visibilité en ligne des ouvrages ont été mises en place en 2023 pour des acteurs de la filière du livre du Maghreb, de l'Afrique de l'Ouest et centrale. Les éditeurs, libraires, bibliothécaires, agents littéraires et écrivains ont pu en bénéficier

dans le cadre d'un cycle de cinq ateliers en ligne sur la découvrabilité et ses enjeux :

- Introduction à la découvrabilité ;
- Repenser la découvrabilité du livre africain francophone ;
- Le livre audio ;
- Production de livres numériques ;
- Influence des réseaux sociaux sur la découvrabilité.

La lecture publique pour toutes et tous : les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)

- Plus de 300 CLAC dans 21 pays
- 2,5 millions de prêts annuels d'ouvrages
- 80 % d'utilisateurs de moins de 18 ans, dont 45,6 % de filles
- 9 CLAC créés en Côte d'Ivoire en 2023, qui toucheront près de 200 000 personnes par an
- 8 CLAC créés au Togo en 2024, qui impacteront près de 160 000 personnes par an
- Poursuite de la modernisation des réseaux CLAC :
 - Dispositif numérique BOU@TIC mis en place dans 217 CLAC, entre 2022 et 2023
 - Électrification à travers les systèmes solaires photovoltaïques de 5 CLAC aux Comores et au Niger en 2023
- 9 bibliothèques publiques au Vietnam sont équipées d'un Espace du livre francophone (ELFE)



CLAC d'Aného Togo.

La culture pour toutes et tous

« CLAC en scène ! », déployé dans les CLAC du Niger et du Togo, présente des prestations des artistes lauréats des Jeux de la Francophonie et favorise l'accès à la culture aux populations les plus éloignées.



Le groupe Nana Benz du Togo (NBT) en tournée, CLAC de Tchamba.

LE SPECTACLE VIVANT ET LES ARTS VISUELS

Le Marché des arts et du spectacle d'Abidjan (MASA)

Ces deux dernières années, l'OIF a redéfini son appui au MASA en cohérence avec ses priorités programmatiques. La 13^e édition tenue en avril 2024, dont le thème « Jeunesse, innovation et entrepreneuriat » fait écho à celui du XIX^e Sommet de la Francophonie, s'est inscrite au cœur des priorités de l'OIF en célébrant la vitalité de l'entrepreneuriat culturel francophone et la découvrabilité des contenus culturels dans les nouveaux médias numériques. Elle a rassemblé 21 pays, dont le pays invité d'honneur (Rwanda) et le pays invité spécial (Corée du Sud), plus de 1 000 artistes, 300 spectacles et 365 000 visiteurs.

La professionnalisation des acteurs culturels

L'OIF a participé activement à l'émergence et à la professionnalisation des jeunes talents en danse, musique et théâtre :

- 11 initiatives culturelles en 2023 ont renforcé les compétences de 180 professionnels, dont 55 % de femmes ;
- 99 créateurs ont bénéficié de formations artistiques en *mapping* vidéo (numérique), DJing, danse et écriture dramatique.

DES POLITIQUES CULTURELLES PLUS AMBITIEUSES

L'OIF joue un rôle décisif dans l'amélioration de l'information et la sensibilisation des décideurs sur la contribution de la culture au développement. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques incluant les enjeux du numérique ont contribué à la structuration et au développement des industries culturelles :

- 5 administrations publiques nationales et régionales chargées de la culture ont été accompagnées dans le cadre du programme « Appui au renforcement des politiques et industries culturelles » ;
- Une étude « diagnostic » sur le statut de l'artiste en Afrique francophone de l'Ouest et centrale a été réalisée pour identifier les modalités de sa mise en œuvre effective sur le terrain ;
- La directive régionale sur la rémunération pour copie privée a été adoptée en 2023 grâce au partenariat avec la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC).

LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE

Le monde est confronté à des défis géopolitiques complexes en matière de paix et de stabilité avec des conflits majeurs qui n'ont pas épargné l'espace francophone.

La persistance, voire l'aggravation de ces crises, a poussé l'OIF à s'engager davantage pour plus d'efficacité et de solidarité. Dans le respect des principes des Déclarations de Bamako (2000) et de Saint-Boniface (2006), elle a renforcé son action politique et technique dans les situations de crises multiformes en faveur du rétablissement ou de la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'État de droit.

Les plaidoyers de haut niveau de la Secrétaire générale, les interventions de terrain menées grâce au réseau consolidé de ses Représentations extérieures ainsi que les collaborations avec les acteurs francophones et les partenaires multilatéraux ont permis à l'OIF de présenter une réponse structurée et stratégique aux dynamiques régionales et internationales en cours dans l'espace francophone.

Ces derniers 24 mois, deux nouvelles ruptures de l'ordre démocratique intervenues au Gabon et au Niger ont porté à 6, dont 4 suspendus, les États membres de l'OIF engagés dans des processus de transition démocratique.

Face à ces défis, l'OIF a amélioré et adapté ses outils à l'évolution des contextes sociopolitiques. Les réflexions, entreprises par la Secrétaire générale en juin 2023, ont abouti à la conception

d'un « Mécanisme de suivi et d'évaluation de la situation des États et gouvernements faisant l'objet de mesures des instances de la Francophonie », adopté par le CPF de juin 2024.

Ce mécanisme, fruit d'une large consultation, s'est traduit par une forte implication des États et gouvernements successivement lors des réunions du Groupe de réflexion Orientations et gouvernance de la Francophonie (GROG), de la Commission politique du CPF et de la 44^e session de la CMF de Yaoundé (novembre 2023).

En privilégiant une approche de dialogue, plutôt que des sanctions systématiques, avec les pays ayant connu des ruptures de la démocratie, le mécanisme marque un pas important dans le suivi renforcé des engagements pris par les États et gouvernements, et tient compte de l'intérêt des populations. Alliant souplesse et fermeté, ce nouveau dispositif permet désormais à la Commission politique du CPF :

- D'évaluer la situation d'un pays concerné a minima tous les 6 mois ou plus souvent si la situation l'exige, à compter de l'adoption de la mesure contre un pays ;
- D'entendre un représentant du pays en question afin de conforter cette évaluation.

À l'aune de critères objectifs, le CPF pourra décider de l'adaptation adéquate de la position de la Francophonie : maintien, allègement, renforcement ou levée de la mesure prononcée.

UN SOUTIEN À LA PAIX ET À LA STABILITÉ

Une action politique renforcée

Au-delà des grands rendez-vous internationaux tels que l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) ou le Sommet de l'Union africaine (UA), la Secrétaire générale a mené des actions diplomatiques, notamment auprès de dirigeants des États et gouvernements et des organisations multilatérales, pour soutenir les pays en situation de fragilité ou pour contribuer à la prévention et au règlement pacifique et durable des crises. Elle s'est ainsi rendue en Arménie (octobre 2023), au Gabon (novembre 2023), en Guinée (janvier 2024) et au Sénégal (février 2024).

Dans le même esprit, le Comité ad hoc consultatif restreint sur la situation en Haïti s'est réuni le 18 janvier 2024 à Paris afin de mobiliser davantage la solidarité internationale, en particulier francophone, en faveur de la paix et de la stabilité dans ce pays. Ses travaux ont vu la participation des États et gouvernements membres, du gouvernement d'Haïti, des partenaires multilatéraux et bilatéraux : Organisation des États américains (OEA), Communauté des Caraïbes (CARICOM), NU, UA et États-Unis d'Amérique.

Plusieurs missions d'information et de contact en Guinée, au Gabon, à Madagascar et au Tchad ont été déployées dans un objectif de contribution au règlement des crises dans l'espace francophone.

À Madagascar, au regard de l'environnement politique tendu dans le contexte électoral présidentiel en 2023 et législatif en 2024, une envoyée spéciale, Micheline CALMY-REY, ancienne Présidente de la Confédération suisse, a été désignée pour suivre la situation et contribuer, en lien avec d'autres partenaires internationaux sur place, au rétablissement d'une vie politique apaisée.

Témoignage de l'Envoyée spéciale de la Secrétaire générale de la Francophonie pour le suivi de la situation à Madagascar

« Les missions effectuées sur le terrain ainsi que les entretiens avec les parties prenantes nationales (gouvernement, organes et institutions chargés des élections, acteurs politiques, organisations féminines et de la société civile) et internationales (Groupe des Ambassadeurs francophones [GAF], NU, UE, États-Unis, Chine, etc.) ont conforté la place et le rôle de l'OIF dans la préparation et la tenue des élections présidentielles et législatives, et ce, en dépit des tensions politiques générées par la gestion du processus électoral. »

Une action programmatique appropriée

Pour contribuer à l'établissement d'un environnement sécuritaire et politique stable et apaisé, l'OIF a multiplié ses modalités d'intervention sur le terrain :

- Depuis novembre 2022, plus de 1 000 personnels militaires, policiers et civils, dont un tiers de femmes, ont bénéficié de formations en et au français dans le domaine du maintien de la paix. Organisées par l'OIF en partenariat avec les États membres, l'ONU et le Réseau international francophone de formation policière (Francopol), ces formations ont offert des cours inédits sur les régimes de sanctions des NU ainsi que pour les conseillers militaires chargés du genre, les officiers militaires féminins et les hauts responsables des missions de paix ;
- Au Tchad, après l'entrée du pays dans une période de transition, l'OIF a mobilisé une expertise technique pour appuyer le dialogue national inclusif. Depuis 2023, l'OIF a soutenu la *Coalition des Femmes Médiatrices pour la Paix durable* en faveur du renforcement de la culture de la paix et la médiation communautaire ainsi que pour la promotion de la participation politique des femmes et des jeunes ;

Formations au profit des troupes composant la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti



Dans le contexte du déploiement de la MMAS en Haïti à partir de juin 2024, l'OIF a développé une offre de renforcement des capacités interculturelles et linguistiques au profit des contingents en uniforme. Celle-ci comprend des cours de français et de sensibilisation au créole haïtien et au contexte socioculturel haïtien, une formation en ligne sur l'interculturalité dans les missions de paix, et le développement d'applications numériques pour l'apprentissage du français et du créole haïtien. Ce programme de formations bénéficie du soutien de la France.

- Au Niger, État suspendu depuis le 19 décembre 2023 à la suite d'un coup d'État militaire, l'OIF a accompagné l'Association des Scouts laïcs du Niger dans un projet de prévention des crises et de culture de la paix qui a touché 1 420 jeunes de différentes régions du pays ;
- Au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, à Madagascar, au Sénégal et au Tchad, l'OIF a contribué depuis 2023 au jumelage entre des lycées et des lycées militaires par le renforcement des capacités de la jeunesse en faveur de la paix ;
- En lien avec l'Université Senghor à Alexandrie, l'Organisation a renforcé ses actions de consolidation de la culture de la paix à travers des cycles de formation sur l'*Agenda Femmes, paix et sécurité*, ciblant des experts nationaux et régionaux francophones.

Parallèlement, l'OIF a développé une réflexion stratégique sur les enjeux de paix et de sécurité avec ses partenaires. Pour la quatrième année consécutive, l'OIF devrait tenir en novembre 2024, à New York, des sessions d'échanges d'expériences et de leçons apprises autour du travail de négociation au sein du Conseil de sécurité des NU, au bénéfice de ses nouveaux membres non-permanents.

UN ACCOMPAGNEMENT DURABLE DES PROCESSUS DÉMOCRATIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Pour favoriser l'instauration et le développement de la démocratie ainsi que la prévention des conflits et le soutien à l'État de droit, l'OIF participe au renforcement des capacités et à l'accompagnement de l'ensemble des acteurs et structures impliqués dans les processus électoraux tout comme elle renforce la participation, en particulier des jeunes et des femmes, pour une meilleure représentativité électorale. Bien que le déploiement des Missions électorales de la Francophonie (MEF) soit la partie la plus visible de sa mobilisation au service de ses États et gouvernements membres, l'OIF veille à s'inscrire dans une présence et un accompagnement multi-acteurs et sur la durée.

10 Missions électorales de la Francophonie

Elles sont déployées depuis novembre 2022, en Guinée-Bissau (juin 2023), au Cambodge (juillet 2023), à Madagascar (novembre 2023 et mai 2024), aux Comores (janvier 2024), au Tchad (mai 2024), au Togo (avril 2024), en Mauritanie (juin 2024) et au Rwanda (juillet 2024).

Pour contribuer à renforcer la transparence des processus électoraux, l'OIF a soutenu la formation, le déploiement et le groupement en réseau d'observateurs électoraux nationaux. Généralement issus d'organisations de la société civile impliquées dans le suivi des processus démocratiques, ces observateurs présents sur l'ensemble du territoire participent, entre autres, à la sensibilisation des électeurs et à l'observation ou au suivi des différentes opérations électorales, dont l'inscription des électeurs, le vote et la compilation des résultats. Ils apportent une vision et une analyse complémentaires, évaluent les processus et formulent des recommandations pour les améliorer.

Les modalités d'intervention des actions conduites sont multiformes et adaptées aux différents contextes et besoins.

- **Audit des fichiers électoraux :** à Madagascar et au Togo pour renforcer la confiance des acteurs impliqués dans le processus électoral.
- **Visite d'étude et partage de bonnes expériences :** en marge des élections fédérales suisses en septembre 2023 pour réunir des acteurs francophones œuvrant en faveur de la participation des femmes à la vie politique. Cette expérience innovante a été reconduite en marge des élections au Rwanda en juillet 2024.
- **Renforcement des capacités des femmes désirant se porter candidates aux élections :**
 - Aux Comores, au Gabon, au Liban, à Madagascar, en République démocratique du Congo, au Sénégal, au Tchad, au Togo ;
 - En Tunisie, 30 candidates membres de l'Association tunisienne *Femmes et Leadership* ont été accompagnées durant les élections législatives de décembre 2022 au terme desquelles 9 d'entre elles ont été élues au Parlement.
- **Renforcement des capacités sur le leadership, la communication politique, les droits et devoirs des citoyens :** dans le cadre des élections législatives et régionales en avril 2024 au Togo, 100 jeunes ont été formés afin de susciter leur engagement politique ainsi que leur mobilisation comme électeurs et potentiels candidats.



30 journalistes formés à la couverture du processus électoral à Madagascar.

- **Formations de journalistes en période électorale :**
 - Renforcement des capacités des médias et journalistes en matière de déontologie et d'éthique du journalisme, pour permettre une couverture équitable, responsable, et apaisée des processus électoraux. 210 professionnels de l'information et de la communication et 104 organes de presse du Sénégal, de Madagascar, des Comores et du Tchad en ont bénéficié ;
 - Le projet « Jeunes reporters francophones », déployé au Sénégal à l'occasion de l'élection présidentielle de 2024, a permis à 24 étudiants en journalisme de bénéficier d'une expérience à fort potentiel pour leur insertion professionnelle dans le domaine des médias.
- **Renforcement des capacités des régulateurs des médias :** un soutien a été apporté aux 31 autorités de régulation à travers le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM).

UNE ACTION DÉTERMINÉE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES DÉSORDRES DE L'INFORMATION

La lutte contre les désordres de l'information est un enjeu majeur dont l'OIF s'est emparée en s'engageant à créer les conditions de production et de diffusion d'une information de meilleure qualité, afin de renforcer la gouvernance démocratique et l'État de droit au sein de l'espace francophone. Ainsi, elle a adopté à la fois une approche globale sur le plan multilatéral, en tant que groupe francophone et des approches différenciées en fonction des contextes locaux, en particulier pour la vérification des faits, l'éducation aux médias et à l'information, ainsi que la recherche.

- **Accompagnement des politiques publiques en matière de lutte contre les désordres de l'information :** des missions d'évaluation en Moldavie, en Guinée, à Madagascar et en Arménie ont été mises en place pour renforcer les politiques publiques dans ce domaine. Elles visent à identifier les besoins, la plus-value éventuelle de l'OIF et à accompagner les institutions nationales. L'OIF soutient (en 2023 et 2024) le renforcement des capacités de l'autorité de régulation des médias en matière de lutte contre la désinformation en Moldavie.
- **Valorisation de l'expertise francophone en matière de « Prévention et lutte contre les désordres de l'information »** à travers des contributions d'acteurs de la Francophonie (réseaux institutionnels, société civile) dans le cadre de l'élaboration des *Principes de gouvernance des plateformes numériques* adoptés par l'UNESCO en novembre 2023 ainsi que du *Code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques* porté par son Secrétariat général.

- **Accompagnement des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine :**

- Plus de 100 initiatives au sein de pays membres de la Francophonie sont inscrites sur la Plateforme francophone des initiatives de lutte contre les désordres de l'information « ODIL » ;
- Des actions de terrain favorisant l'accès à une information de qualité et luttant contre les désordres de l'information ont été conduites au moyen de différents dispositifs, dont des jumelages francophones : 19 projets mobilisant 38 organisations de la société civile issues de 17 pays francophones ont été soutenus.

LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT SELON UNE « APPROCHE À LA CARTE »

Dans un contexte où des pays francophones font face à des menaces des droits et des libertés fondamentales, l'OIF poursuit la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Bamako, « pour la consolidation de l'État de droit et la promotion d'une culture démocratique » selon une « approche à la carte ». L'accompagnement des États et gouvernements sur ces engagements est désormais structuré autour de l'Examen périodique universel (EPU), qui inclut le renforcement de capacités des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) et des défenseurs des droits de l'Homme, la lutte contre la corruption, l'indépendance et la modernisation de la justice.

La coopération interparlementaire, en lien avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), s'inscrit pleinement dans cette approche dynamique, basée sur des partenariats (HCDH, Conseil de l'Europe), impliquant également la société civile.

L'accompagnement des Institutions nationales des droits de l'Homme

Le 12 décembre 2023, lors de la commémoration des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme à Genève, la Secrétaire générale a réaffirmé son soutien aux institutions nationales des droits de l'Homme.

En 2023, l'OIF et l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH) ont œuvré ensemble à la préparation de quelques INDH (notamment celles de la République démocratique du Congo et de Côte d'Ivoire) à l'assimilation des étapes de préparation du processus d'accréditation d'une INDH par le Sous-Comité d'accréditation des Nations unies ; à la promotion et la protection des droits de l'Homme dans le cadre des IX^e Jeux de la Francophonie ; au renforcement de la méthodologie de la surveillance des droits de l'Homme durant les processus électoraux ; et à la mise en place de cadres multi-acteurs de lutte contre la corruption.

S'agissant de l'accompagnement en faveur de la modernisation de la justice et la lutte contre l'impunité, un atelier de réflexion a été lancé avec les réseaux institutionnels de la Francophonie autour de l'objectif de la Déclaration de Bamako « une justice indépendante et efficace ». Le bilan de ces travaux, en lien avec le recentrage des actions autour de l'EPU, a permis de dégager trois axes de travail : le renforcement des capacités des institutions judiciaires, la promotion de la lutte contre l'impunité à travers le renforcement de la justice pénale internationale et la lutte contre la corruption.

En suivi de la Résolution sur l'Ukraine (40^e CMF), l'OIF a soutenu des formations portant sur la défense des droits de réfugiés et apatrides, les techniques de documentation des crimes sexuels basés sur le genre, et les techniques

de cyberattaque au bénéfice de 312 personnes, dont des défenseurs des droits, des avocats et des membres de 21 organisations de la société civile œuvrant en Ukraine, Pologne et Moldavie.

Dans le cadre des travaux entre les États et gouvernements membres sur la multiplication des crises de la démocratie (Groupe de réflexion Orientations et gouvernance de la Francophonie (GROG), septembre 2023, puis Consultation des jeunes, octobre 2023), la corruption est apparue comme l'une des causes profondes. Aussi l'OIF a entrepris une réflexion pour élargir son action dans le domaine avec l'organisation en janvier 2024 d'une Conversation francophone (voir p. 52).

LE PROJET ÉTAT CIVIL EN EXPANSION

Selon l'UNICEF, 90 millions d'enfants de moins de 5 ans dans l'espace francophone ne disposent pas d'acte de naissance, point de départ pour l'exercice et la jouissance de tous les autres droits fondamentaux. Pour contribuer à remédier à cette situation, l'OIF a consolidé le projet État civil, lancé respectivement en 2020 et 2021 au Niger et à Madagascar. Ainsi, sur la période 2022-2024 :

- Plus de 118 000 personnes ont été sensibilisées à l'importance de l'enregistrement des naissances ;
- Plus de 120 000 enfants ont été enregistrés ;
- Plus de 1 000 responsables ont été formés.



Extension du projet à la région de Zinder au Niger en 2023.

L'OIF a, en outre, été sollicitée en 2024 par la Guinée pour un accompagnement dans la mise en œuvre de son programme national à vocation d'état civil, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'appui global de l'OIF à la transition dans le pays.

LA LANGUE FRANÇAISE, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face aux enjeux globaux d'un monde transformé par la révolution numérique et de plus en plus compétitif, la Francophonie se mobilise sur les sujets d'intérêt stratégique pour ses États et gouvernements. Elle déploie une action diplomatique, une offre politique et un modèle de coopération soucieux de l'attractivité économique et de l'employabilité, sensibles à la transformation numérique, tenant compte des défis environnementaux et respectueux du genre.

Conformément aux stratégies économique, numérique et égalité femmes-hommes de la Francophonie, la Secrétaire générale s'est investie pleinement dans des plaidoyers de haut niveau qui viennent soutenir les solutions concrètes proposées aux populations francophones.

L'ÉCONOMIE

La diversité de l'espace francophone, qui regroupe des pays parmi les plus industrialisés, des pays émergents, d'autres en voie de développement, de petits États insulaires en expansion et des pays parmi les moins avancés, constitue l'une des singularités et l'un des atouts majeurs de notre espace économique. La langue française, 3^e langue des affaires dans le monde, ainsi que la proximité culturelle y jouent également un rôle clé en faveur de partenariats économiques et commerciaux.

Consciente de ces potentialités, l'OIF agit sur le terrain en favorisant l'employabilité des jeunes et des femmes, en promouvant l'économie circulaire entre les pays francophones, en aiguillant le sentiment d'appartenance à une même communauté économique et en maximisant les bénéfices à en retirer pour toutes et tous.

CONTRIBUER À LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSE

Les métiers du numérique : le programme D-CLIC

Dans sa volonté de favoriser l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes, d'augmenter leur chance d'accéder à des emplois décents et de peser sur la carte de l'économie numérique, l'Organisation poursuit ses actions de renforcement de compétences numériques. Une étude internationale sur les métiers du numérique dans l'espace francophone commanditée par l'OIF a permis d'identifier la liste des métiers porteurs et d'élaborer une cartographie des formations existantes dans le secteur. De là, le projet « D-CLIC : formez-vous au numérique » a pris toute son envergure :

- 2 500 jeunes francophones issus de 14 pays africains, dont 50 % de femmes, ont été formés sur une vingtaine de métiers du numérique, entre autres la conception de sites internet, le développement Web et mobile, la conception d'animation graphique, la conception d'expérience et d'interface, le marketing numérique, l'infographie, la création d'e-commerce, l'infonuagique, la création de jeux vidéo, la conception 2D/3D et l'entrepreneuriat local dans la création numérique ;



Forum D-CLIC pro en Mauritanie, en juillet 2023.

- 42 % des formations ont été tenues en zone rurale ou périurbaine ;
- Six forums D-CLIC pro ont mis en contact les chercheurs d'emploi avec les entreprises recruteuses ;
- Des cursus de formation pour des métiers nouveaux ou transformés par le numérique ont été dispensés autour de 5 familles de métiers :
 - Communication ;
 - Marketing numérique ;
 - Interface utilisateur ;
 - Conception et développement Web et mobile ;
 - Métiers des infrastructures, réseaux et télécommunications.

Grâce à l'accompagnement de l'OIF, 30 % des jeunes formés ont été insérés professionnellement six mois après leur formation, incluant des stages en entreprise, un emploi ou le lancement de leur propre activité.

Pour une montée en puissance de D-CLIC

Pour amplifier les résultats déjà obtenus, plusieurs dispositifs ont été développés en 2024 :

- Une plateforme de formation en ligne
- Des contenus d'apprentissage en ressources éducatives libres
- De nouveaux parcours de formation aux métiers du numérique ainsi qu'à l'initiation et à la formation de base au numérique
- Un vivier de tuteurs et tutrices D-CLIC mobilisables pour accompagner les jeunes formés à travers la plateforme d'apprentissage en ligne D-CLIC



L'OIF présente au Salon VivaTech 2023

Durant les quatre jours du Salon, 10 jeunes femmes et hommes entrepreneurs de l'espace francophone, œuvrant dans le domaine des industries culturelles, ont présenté leurs projets au pavillon OIF. Sélectionnés sur des critères d'innovation, de solidité entrepreneuriale et de diversité géographique et sectorielle, ils ont pu échanger et réseauter dans un contexte international, y compris sur la plateforme en ligne de l'événement, pour assurer leur découvrabilité et développer des partenariats.

Un panel sur le thème de « l'entrepreneuriat culturel, un puissant levier d'innovation » a permis de présenter la vision de l'OIF dans ce domaine et a reçu une forte affluence.

LES MISSIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES DE LA FRANCOPHONIE (MECF)

Une pertinence confirmée

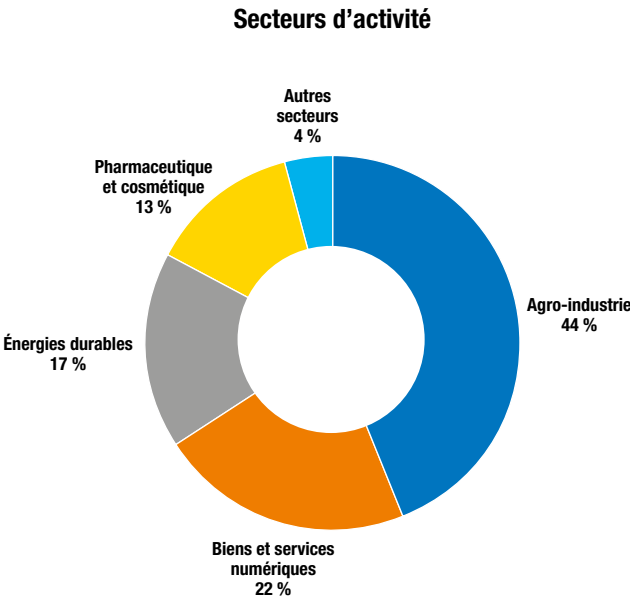
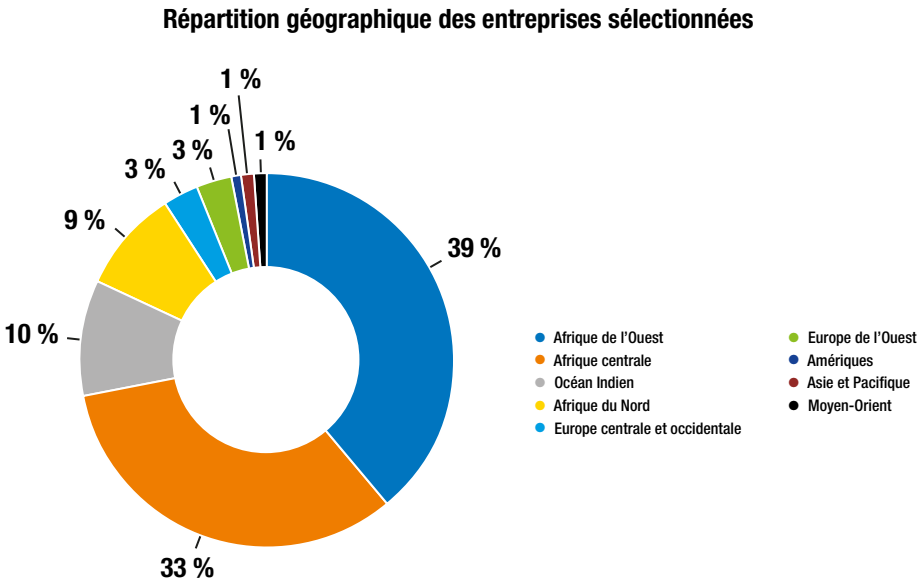
Projet économique phare de l'OIF, les MECF lancées en 2022 deviennent progressivement un rendez-vous incontournable pour les entreprises francophones désireuses de s'internationaliser. Trois éditions des MECF ont eu lieu en format intégral respectivement au Liban (octobre 2023), en Roumanie (mai 2024) et au Canada-Québec (juin 2024) ainsi qu'une édition dans un format réduit en Égypte et au Maroc (février 2023).

Stimulant les échanges économiques entre pays francophones grâce à des dispositifs de prospection et de concrétisation d'opportunités commerciales et d'investissement encourageant la participation des femmes et des jeunes entrepreneurs, les MECF ont produit des résultats très positifs.

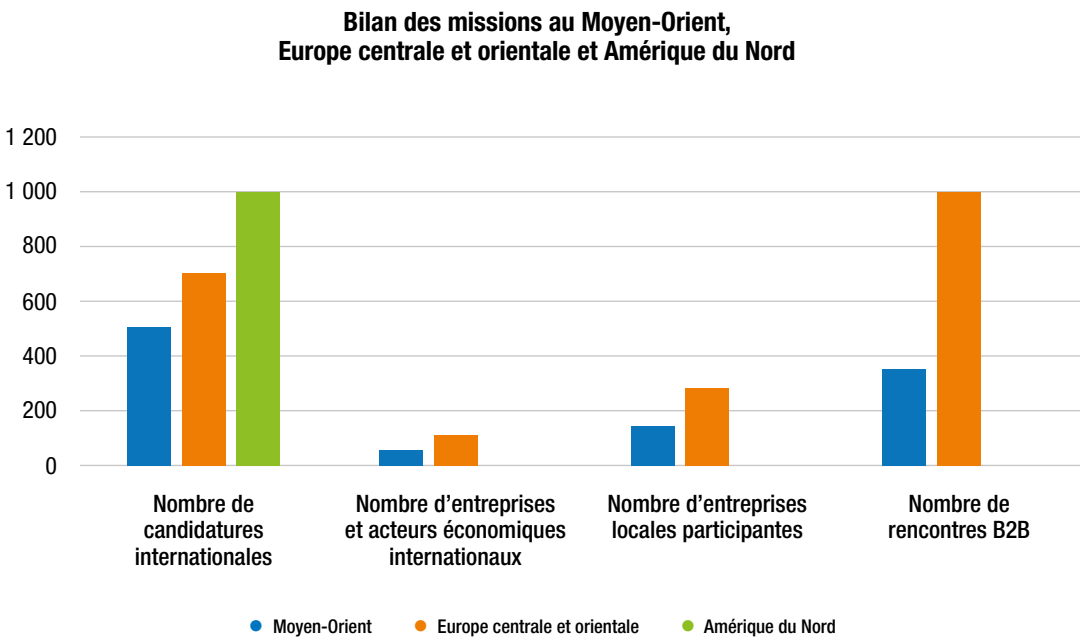
Confirmant l'intérêt grandissant pour ces initiatives, 1 250 entreprises et acteurs économiques en provenance de 35 États et gouvernements membres ont participé dans les secteurs ciblés des agro-industries, des biens et services numériques, des énergies renouvelables, des industries médicales et pharmaceutiques et du tourisme durable ; plus de 2 000 rencontres d'affaires se sont tenues ; 70 accords d'une valeur totale se chiffrant à plusieurs millions d'euros ont été conclus ; 72 % des entreprises participantes ont noué de nouveaux partenariats.

Plus précisément, pour le Liban, 150 entreprises libanaises ont échangé avec 60 entreprises et institutions visiteuses provenant de 23 États et gouvernements membres. 350 rencontres ont été planifiées et acceptées sur la plateforme de

la mission, soit 6,5 rendez-vous d'affaires formels par entreprise visiteuse. Cela a suscité 40 perspectives sérieuses de concrétisation d'affaires avec un chiffre d'affaires total, attendu à échéance de 12 mois, estimé à environ 2 millions d'euros.



Pour la Roumanie et le Canada-Québec, 109 entreprises et acteurs économiques se sont rendus à Bucarest et 76 au Québec, en provenance d'une trentaine d'États et gouvernements membres, afin de rencontrer respectivement 289 entreprises roumaines et 155 entreprises québécoises et de la Francophonie canadienne (Canada, Ontario et Nouveau-Brunswick). Cela a généré environ 1 000 rencontres d'affaires en Roumanie, soit une moyenne de 8 rencontres par entreprise visiteuse et 900 au Québec, soit une moyenne de 12 rencontres par entreprise visiteuse.



Des perspectives prometteuses

Dès 2025, les MECF adopteront un modèle plus durable : elles seront déployées une fois par an au mois de juin, dans une seule ville d'accueil, avec un meilleur suivi post-mission et une responsabilisation accrue des entreprises impliquées. Les États et gouvernements d'accueil seront sollicités pour une plus grande participation technique et financière.

Dans le même temps, ces MECF continueront de bénéficier du partenariat stratégique entre l'OIF et l'Alliance des patronats francophones. Créé à Tunis en 2022, ce réseau international – à l'initiative des Rencontres des entrepreneurs francophones (REF), dont la 3^e édition à Québec en 2023 et la 4^e à Marrakech en 2024 ont été inaugurées par la Secrétaire générale – compte aujourd'hui plus de 35 patronats répartis sur les cinq continents.



LE NUMÉRIQUE

Thème central du Sommet de Djerba et inspirant celui de Villers-Cotterêts, le numérique a continué à s'imposer comme une priorité majeure du plaidoyer de la Secrétaire générale et des actions mises en œuvre par l'OIF. Plus que jamais, les nouvelles technologies telles que le numérique et l'intelligence artificielle constituent des moteurs de développement pour le monde, notamment pour les pays francophones si elles sont utilisées de manière adéquate dans un environnement favorable, innovant et réglementé.

LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE

Soucieuse d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie numérique de la Francophonie 2022-2026 et de veiller au suivi des conclusions du Sommet de Djerba, la Secrétaire générale a mandaté un Groupe de travail exécutif sur le numérique (GTEN), composé de 9 experts désignés par les États et gouvernements membres, pour identifier les axes principaux d'une contribution utile de l'OIF en matière de gouvernance du numérique. Remis à la Secrétaire générale en septembre 2023 par le Président du GTEN, M. Martin Dahinden, le rapport produit par le GTEN contient des propositions en matière d'accès au numérique ; de gouvernance numérique ; de découvrabilité ; de cybersécurité et de renforcement des capacités qui ont nourri la programmation 2024-2027 de l'OIF. Le rapport a également recommandé de mobiliser les diplomates francophones autour des processus multilatéraux sur les enjeux numériques.

Dans le cadre de la négociation du Pacte numérique mondial (PNM) qui s'est déroulée au siège des Nations unies à New York, l'OIF, aux côtés de ses États et gouvernements membres, des acteurs de la Charte, de la société civile, des réseaux institutionnels et des partenaires, s'est résolument investie en soumettant aux cofacilitateurs du processus un document de position avec des propositions concrètes.

En parallèle, elle a travaillé avec les délégations pour introduire dans le texte des formulations soutenant les priorités francophones en termes de diversité culturelle et linguistique et de découvrabilité des contenus numériques. Cette contribution majeure a permis de porter les valeurs



et la vision de la Francophonie sur le premier instrument juridique mondial qui consacrera les principes régissant l'espace numérique de demain. Elle exprime et reflète de manière équilibrée la diversité et la richesse des idées s'inscrivant dans la coopération multilatérale francophone. Elle soutient aussi la promotion du multilinguisme (dont l'usage du français) et de la diversité culturelle en assurant ainsi une meilleure inclusivité.

Pour répondre aux recommandations du même rapport du GTEN, un centre virtuel d'appui et de ressources pour la gouvernance numérique, lieu d'information, de formation et d'échanges pour la communauté francophone, a été créé à Genève (Suisse). Sa première mission est de réaliser une cartographie dynamique des acteurs et lieux de la gouvernance du numérique et de réunir les données documentaires essentielles aux décideurs francophones.

Enfin, un travail important est désormais entrepris autour de la question de la découvrabilité des contenus francophones, un enjeu crucial alors que les outils numériques, principalement l'intelligence artificielle, se développent sur la base des contenus accessibles en ligne. Promouvoir l'accessibilité, la visibilité et la découvrabilité des contenus francophones est aussi un gage de bonne gouvernance des outils numériques.

La Francophonie entendue et écoutée

- La Secrétaire générale a présenté un plaidoyer sur les priorités de la Francophonie lors de sa rencontre avec l'Envoyé spécial des NU pour les technologies
- Plusieurs rencontres des GAF de New York et de Genève avec l'Envoyé spécial des NU pour les technologies ont été organisées
- 7 sessions de renforcement des capacités en gouvernance du numérique ont eu lieu à New York et à Genève pour les diplomates des missions permanentes francophones



Réunion du GAF de New York.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face au constat renouvelé que les défis majeurs de la prochaine décennie sont étroitement liés aux risques climatiques et environnementaux, l'OIF, à travers l'Institut francophone pour le développement durable (IFDD), a recentré son action en matière de développement durable autour d'axes stratégiques. Réitérant cet engagement lors de la CMF de Yaoundé (novembre 2023), elle en a fait l'un des thèmes transversaux de la nouvelle programmation 2024-2027 et a poursuivi sa mobilisation sur ces enjeux émergents. En se focalisant sur l'atteinte des ODD, de l'environnement et de la résilience climatique ainsi que de l'accès aux services énergétiques modernes, elle a désormais fixé ses trois priorités dans le domaine. Compte tenu du rôle central du bassin du Congo sur les enjeux de conservation de la biodiversité mondiale et de la lutte contre les changements climatiques, une initiative spécifique a été lancée par la Secrétaire générale dès 2021 et se poursuit.

UN SOUTIEN EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Secrétaire générale a réitéré son engagement à l'occasion de la mise en œuvre de ces priorités, notamment lors de ses plaidoyers, en marge des forums internationaux : Sommet des ODD des NU en septembre 2023 ; Sommet des trois

Bassins forestiers en juin 2023 ; Conférences des Parties sur le climat ; sessions du Forum politique de haut niveau ainsi qu'au sein des instances.

Des résultats probants :

- **35 collectivités locales ont été soutenues** pour la mise en œuvre des ODD, à travers 57 projets locaux de développement durable touchant 350 000 personnes ;
- **5 000 jeunes, dans 5 pays**, ont participé à l'Umuganda francophone en apportant leur contribution à la communauté et à la stimulation de l'entrepreneuriat en économie bleue ;



Action citoyenne des jeunes pour le nettoyage d'une plage au Gabon, projet Ecomob, 2023.

- **354 000 jeunes et femmes d'une cinquantaine de pays** ont suivi 45 sessions de formation (27 en ligne et 18 en présentiel), sur 90 modules portant sur les outils, métiers et technologies de l'environnement. Par ailleurs, **27 000 francophones ont vu leurs capacités renforcées** dans la promotion de l'efficacité énergétique, la planification énergétique, la tarification de l'électricité, la régulation de l'énergie, l'aménagement urbain de la construction et les énergies renouvelables ;
- **6 pays ont été accompagnés**, et **171 innovations environnementales** portées par des jeunes ont généré **21 brevets d'invention**. **78 projets d'éco-entrepreneuriat** de jeunes ont été financés sur l'agriculture et l'énergie durables et la gestion des déchets ;
- **Des outils, des projets et de l'expertise au niveau national** ont été créés pour faciliter la transition énergétique dans plusieurs États francophones. Au Cameroun, un projet d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics a permis à l'État de réunir 3 millions d'euros d'économie annuelle ;
- **Une centaine d'organisations de la société civile ont été mobilisées**, et **une quinzaine de plaidoyers** en marge des Conférences des Parties sur le climat et au siège des NU ont été soutenus dans le cadre de **l'Initiative Bassin du Congo**. Des niches de positionnement de la Francophonie pour le développement d'un programme spécifique dans cette région ont été identifiées.

La Francophonie à la 28^e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CdP28) de Dubaï

Un réseau de négociatrices francophones

- 400 négociatrices francophones venant de 28 pays ont été formées par l'IFDD, avant la tenue de la CdP28 par la mise à disposition d'un guide des négociations, d'un résumé pour décideurs et d'un outil numérique d'aide à la négociation disponible sur Play Store
- 100 négociatrices formées étaient présentes à la CdP28, dont 31 ont été prises en charge par l'OIF et ses partenaires

Des plaidoyers pour l'accès à la finance climat

- Une Conversation francophone sur les défis et opportunités liés à la finance climat pour les acteurs non étatiques francophones autour du système de financement climat en vigueur au niveau international et les moyens d'y accéder a été menée
- Une Concertation francophone de haut niveau sur la langue française au service de l'accès accru à la finance climat a mobilisé plus de 80 participants, dont 4 ministres

Un pavillon pour valoriser les initiatives climat

- Le pavillon OIF a abrité une centaine d'événements de promotion des initiatives en matière d'atténuation et d'adaptation portés par des États et gouvernements membres
- Plus de 10 000 personnes ont participé en présentiel ou en ligne à ces activités



L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone reste un défi complexe et multiforme. Malgré les avancées législatives et politiques, les femmes continuent de faire face à des obstacles systémiques et des discriminations de tous genres. Dans de nombreux pays francophones d'Afrique subsaharienne, près d'un quart des filles en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisées, tandis que la participation des femmes au marché du travail est souvent inférieure à celle des hommes, avec des écarts de 20 % en moyenne.

Face à ce constat et conformément à la Stratégie de la Francophonie pour l'égalité femmes-hommes adoptée lors du XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan en 2018, l'OIF poursuit et renforce son soutien aux femmes qui comptent parmi les cibles prioritaires du Cadre stratégique 2023-2030 et de la programmation 2024-2027 aux côtés des jeunes et de la société civile.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

La Secrétaire générale a renforcé sa mobilisation pleine et entière en faveur de l'éducation des filles et de l'autonomisation économique des femmes. Le 8 mars 2024, une Conversation francophone sur le sujet a eu lieu à la Représentation permanente de l'OIF à New York. Le 12 mars, en marge du segment ministériel de la 68^e Commission de la condition de la femme, une Concertation francophone de haut niveau sur *L'autonomisation des femmes francophones : levier pour une inclusion économique durable*, menée par la Secrétaire générale, s'est tenue au siège de l'ONU. L'OIF a également porté un plaidoyer francophone sur cet enjeu pour la première fois lors de la discussion générale de cette 68^e session. Son action s'est prolongée par le soutien au Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes (RF-EFH).

Parallèlement, l'OIF a multiplié les actions de sensibilisation et de renforcement des compétences des différents acteurs. Ainsi, près de 80 cadres et responsables des ministères, des instances décentralisées et parlementaires de 21 pays ont bénéficié, en 2023 et 2024, d'un programme de renforcement de capacités portant sur la conception et le pilotage de politiques publiques intégrant l'égalité femmes-hommes.



Concertation francophone en marge de la 68^e Commission de la condition de la femme, à New York.

LE FONDS « LA FRANCOPHONIE AVEC ELLES »



La CMF de Yaoundé (novembre 2023) a acté la pérennisation du Fonds ainsi que le recentrage de son mandat autour de l'autonomisation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité. Le Conseil de gouvernance du Fonds a été renouvelé et son règlement intérieur adopté en mars 2024.

Ces deux dernières années, le Fonds est parvenu à s'imposer comme un instrument de coopération à forte valeur ajoutée, conçu pour les femmes et les filles en situation de vulnérabilité, et



en mesure de produire des effets multiplicateurs. L'édition 2023, qui a suscité une forte mobilisation des organisations de la société civile, a démontré l'attractivité de plus en plus forte de ce dispositif et confirmé les besoins toujours plus importants des femmes en situation de vulnérabilité. Ainsi, plus de 3 734 organisations ont soumis une initiative parmi lesquelles 1 577 projets complets ont été reçus et 53 projets financés au bénéfice de 14 000 femmes. Plus de 64 % des femmes soutenues sont désormais en mesure de prendre en charge partiellement ou en totalité certaines dépenses élémentaires de leur foyer, telles les soins de santé et l'éducation de leurs enfants, grâce à l'augmentation de leurs revenus.

Témoignage d'une bénéficiaire

Mme Ridhoianti Ahmed Abdallah, bénéficiaire du programme d'alphabétisation et de formation professionnelle des jeunes filles déscolarisées mené par le Mouvement associatif pour l'éducation et l'égalité des chances aux Comores.

« Je m'appelle Ridhoianti Ahmed Abdallah, j'ai 19 ans. J'ai arrêté mes études en classe de 6^e. C'est pour moi une seconde chance, une façon de m'assurer un avenir autonome et surtout un revenu financier pour pouvoir avancer sereinement, me projeter dans un avenir meilleur. »

PRINCIPAUX RÉSULTATS CHIFFRÉS DE LA 4^E ÉDITION DU FONDS



La 5^e édition du Fonds, lancée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2024, a mis l'accent sur les petits pays insulaires dans la perspective de mieux prendre en compte la diversité des contextes et des situations auxquels les femmes sont confrontées. Un engouement sans précédent a permis de recevoir plus de 4 700 projets, dont 1 813 finalisés.





IX^{ES} JEUX DE LA
FRANCOPHONIE
28 JUILLET AU 6 AOÛT
CONGO
KINSHASA 2023
EQUIPE

UNE VISIBILITÉ INTERNATIONALE

LES VISITES OFFICIELLES ET LES DÉPLACEMENTS

Poursuivant son engagement au service d'une Francophonie de terrain, la Secrétaire générale a, durant les deux dernières années, effectué 48 déplacements dans l'espace francophone et au-delà. Ce faisant, elle a réaffirmé sa ferme volonté de mener un dialogue permanent et constructif avec les plus hautes autorités des États et gouvernements membres de l'OIF, sans distinction, tout comme elle a confirmé son intention de rester à l'écoute attentive des populations.

En se rendant dans les petits pays insulaires en développement, particulièrement vulnérables aux changements climatiques tels que les Seychelles, l'île Maurice ou le Cap-Vert, elle a souhaité se tenir résolument à leurs côtés en les considérant comme prioritaires pour la coopération solidaire de l'OIF.

Le succès des premières Missions économiques et commerciales en Asie du Sud-Est et en Afrique centrale a menée la Secrétaire générale, dès 2023, à en diversifier les destinations au Moyen-Orient, en Europe centrale et orientale et en Amérique du Nord. Dans le même objectif de soutenir le développement d'un espace économique francophone, elle s'est rendue aux 3^e et 4^e Rencontres des entrepreneurs francophones respectivement à Québec (Canada-Québec) et à Marrakech (Maroc) ainsi qu'aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence (France).

Sa présence aux grands rendez-vous internationaux a contribué à tenir une position francophone sur des sujets d'actualité et des enjeux globaux en menant des consultations, en recueillant des positions ou en portant des plaidoyers (CdP28 à Dubaï [EAU], Sommet des trois bassins à Brazzaville [Congo], Sommet pour un nouveau pacte financier mondial à Paris [France], Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA à Addis-Abeba [Éthiopie], Conseil des droits de l'Homme à Genève [Suisse], Rencontre internationale pour la paix à Berlin et Conférence de

Munich sur la sécurité [Allemagne], Assemblée générale des NU et Commission de la condition de la femme des NU à New York [États-Unis d'Amérique], Conférence des NU sur les pays les moins avancés à Doha [Qatar], lancement du GAF de Washington [États-Unis d'Amérique], etc.).

48 visites officielles	19 visites bilatérales 29 visites multilatérales
2023	30 visites officielles 10 bilatérales 20 multilatérales
2024	18 visites officielles 9 bilatérales 9 multilatérales

LES CÉLÉBRATIONS ET LES ÉVÉNEMENTS

En direct ou sur les réseaux sociaux, l'OIF s'étend chaque jour davantage pour faire valoir ses talents et promouvoir sa diversité. En offrant à son public institutionnel, diplomatique, culturel et sportif un large bouquet de prestations, elle renforce sa présence et sa visibilité durant des moments de convivialité et de partage symbolisant les valeurs de la Francophonie.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

L'OIF a ouvert ses portes le 20 mars 2023

Célébrée sous le slogan de « 321 millions de francophones, des milliards de contenus culturels », cette journée consacrée au monde culturel a rendu hommage aux musiciens, comédiens, cinéastes, écrivains, chanteurs et à toutes celles et tous ceux qui, à travers la langue française et les langues nationales, enrichissent le patrimoine culturel mondial par leurs créations.

En plaçant la diversité des cultures francophones au centre des célébrations, la Secrétaire générale a souhaité mettre en lumière le foisonnement culturel à l'œuvre dans l'espace francophone et valoriser sa jeunesse en invitant des talents émergents à se produire au sein de l'Organisation. Débat littéraire, conversation autour du numérique et prestations artistiques se sont succédé au siège de l'OIF à Paris, qui a accueilli les États et gouvernements membres, les institutions et opérateurs de la Charte ainsi que le grand



L'humoriste congolaise Laetitia Mampaka.

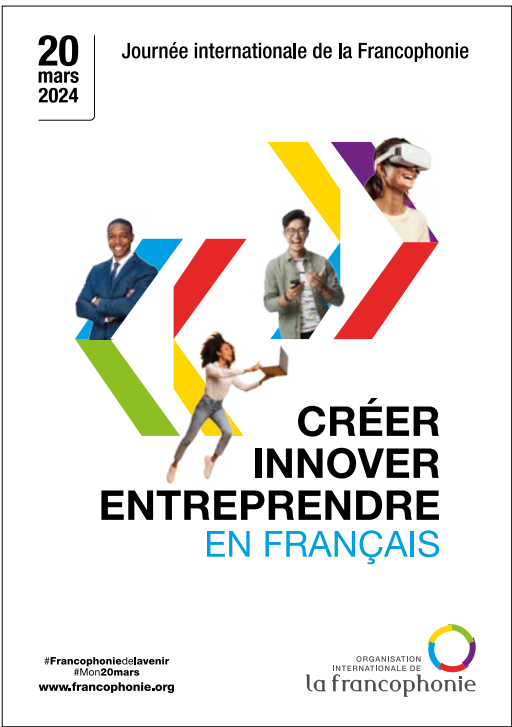
public. Les 13 Représentations extérieures de l'OIF ont, quant à elles, mené des festivités dans leur propre juridiction afin d'assurer la visibilité de cette journée auprès de toutes et tous. Signes de leur succès, les différentes prestations diffusées en direct sur la chaîne YouTube de l'OIF ont attiré plus de 1 812 vues, 22 696 impressions et 81 interactions.

L'OIF célèbre le thème du XIX^e Sommet de la Francophonie le 20 mars 2024

« Créer, innover et entreprendre en français », ce thème commun à la Journée internationale de la Francophonie 2024 et au XIX^e Sommet de la Francophonie a été au centre de l'émission « Francophonie, Le Direct ». La Secrétaire générale y a partagé ses réflexions sur cette thématique avec de jeunes experts invités sur le plateau. Elle y a mis à l'honneur la jeunesse francophone en lançant le concours « Innovons aujourd'hui, créons l'avenir ! » qui s'adresse aux jeunes porteurs de projets innovants. 2 000 dossiers recevables ont été analysés. Issus de 57 pays, les candidats, dont 68 % d'hommes et 32 % de femmes, représentent 41 nationalités.



La plateau « Francophonie, Le Direct » du 20 mars 2024.



L'émission a été largement suivie sur la chaîne YouTube avec 1 368 vues, 6 809 impressions et 131 interactions.

LES SOIRÉES FRANCOPHONES « EN FRANÇAIS, S'IL VOUS PLAÎT ! »



Greg STAFFORD et Dr. Michael WHITE de la Louisiane, lors de la soirée francophone à Paris, en juin 2023.

L'OIF a perpétué la tradition des soirées francophones initiées par la Secrétaire générale depuis 2019 pour accroître la visibilité de la Francophonie sur la scène internationale en renforçant la présence de l'Organisation lors des grands rendez-vous mondiaux. Des moments de convivialité animés par des talents francophones et partagés avec les acteurs de la diplomatie multilatérale ont ainsi été organisés à l'OIF à Paris ou lors d'événements majeurs hors Siège.

En février 2023 à Addis-Abeba, en marge du 36^e Sommet de l'Union africaine, la Secrétaire générale a présidé une soirée francophone en présence d'un groupe musical francophone.

En mai 2023 à Washington, à l'occasion du lancement du GAF, le jazz français s'est allié à la musique du Cap-Vert.

En juin 2023 à Paris, en marge du CPF, des artistes du Mali, du Cap-Vert, de Louisiane et du Rwanda se sont produits, célébrant ainsi la diversité culturelle de la Francophonie.

L'édition de septembre 2023 à New York, en marge de la 78^e Assemblée générale des Nations unies, a mis à l'honneur la musique traditionnelle québécoise ainsi que les rythmes des Caraïbes et de l'Afrique.

En février 2024 à Addis-Abeba, en marge du 37^e Sommet de l'Union africaine, la soirée francophone a accueilli des prestations éthiopiennes et guadeloupéennes.

LES CONVERSATIONS FRANCOPHONES



Initiées en 2020, les Conversations francophones sont un lieu d'échanges et de débats entre la Secrétaire générale et des experts de haut niveau sur des sujets porteurs et d'actualité pour l'espace francophone. Suivies en présence ou à distance via les réseaux sociaux de l'OIF, elles sont devenues graduellement un format labellisé par l'OIF et un outil efficace et reconnu pour atteindre et sensibiliser un large public sur des enjeux globaux touchant les populations francophones.

#Pour un accès optimal et équitable à la finance climat – 1^{er} décembre 2023

Tenue lors de la CdP28 depuis le pavillon de la Francophonie, cette conversation animée par Laetitia Demarez, Directrice de RMI-Réseau d'accès à la finance climat, a été le lieu d'un plaidoyer de la Secrétaire générale en faveur de l'accès à la finance climat pour les acteurs francophones.

#Lutte contre la corruption – 25 janvier 2024

La première Conversation francophone de 2024 a débattu du thème central de la lutte contre la corruption. Pendant plus de deux heures, la conversation, animée par Denise Époté et précédée d'un intermède humoristique, a réuni la Secrétaire générale et de hautes personnalités pour partager des expériences concrètes sur ce problème majeur qui fait perdre à l'Afrique francophone 2 600 milliards chaque année et évoquer les enjeux d'une gouvernance intégrée et transparente.

#Autonomisation économique des femmes – 8 mars 2024

Le 8 mars 2024, une édition s'est tenue à New York à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes autour de leur autonomisation économique basée sur les résultats du Fonds « La Francophonie avec Elles ». Cette conversation a été l'occasion pour la Secrétaire générale et les panélistes réunis autour d'elle d'évoquer l'accès équitable à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques pour les femmes.

LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE



Les IX^{es} Jeux de la Francophonie se sont tenus à Kinshasa du 28 juillet au 6 août 2023, réunissant 3 535 participants de 34 États et gouvernements membres de l'OIF, dont 1 429 sportifs et 389 artistes. 11 épreuves culturelles et 10 compétitions sportives ont produit des résultats très satisfaisants avec un total de 378 médailles décernées. Le Maroc s'est classé en tête suivi de la Roumanie puis du Cameroun avec, respectivement, 23, 17 et 13 médailles d'or.

L'OIF, à travers le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), a mobilisé 85 experts et mis en place une plateforme numérique pour gérer les inscriptions et les résultats, conformément aux normes internationales. Une couverture médiatique internationale de 7 416 heures dans 117 pays et 4 877 articles sur le Web ont assuré une visibilité mondiale aux Jeux, soutenue par une stratégie numérique efficace.

30 jeunes volontaires d'Afrique centrale ont activement contribué à la réussite des Jeux en soutenant les différentes commissions thématiques. Une vingtaine d'entre eux ont été retenus comme volontaires de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 dans le cadre de la Convention signée entre l'OIF et le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024. Leur présence durant les Jeux s'inscrit comme une marque supplémentaire de l'engagement de l'OIF en faveur de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle durant les grands événements sportifs.

Au-delà de l'engouement populaire pour le sport, la culture et le partage, les Jeux ont laissé un héritage durable à Kinshasa et dans la région, tant sur le plan culturel que sur celui du développement sportif, confirmant ainsi leur statut d'événement majeur pour la jeunesse francophone.

Les X^{es} Jeux de la Francophonie se tiendront du 23 juillet au 1^{er} août 2027 à Erevan en Arménie.

LES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA FRANCOPHONIE



L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Statut	Assemblée consultative de la Francophonie Association de droit français
Date de création	1967
Siège	Paris, France
Membres	92 parlements et organisations interparlementaires
Responsables	Président : M. Hilarion ETONG Délégué général : M. Bruno FUCHS, député, Assemblée nationale française Secrétaire général : M. Damien CESSÉLIN
Faits et activités emblématiques 2023-2024	L'APF participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques dans l'espace francophone, par l'organisation de missions de diplomatie parlementaire et par la participation aux missions électorales de la Francophonie. Elle conduit également des actions de coopération au profit des parlementaires et des administrations parlementaires, principalement dans l'hémisphère sud. Démocratie : • Actions de renforcement des capacités au profit d'une trentaine de parlements francophones ; • Révision des mécanismes de vigilance démocratique de l'APF et actions consécutives à l'évolution de la situation politique de plusieurs sections (Bénin, Cambodge, Gabon, Sénégal) ; • Adoption d'une résolution sur les processus délibératifs comme source d'enrichissement de la démocratie participative. Jeunesse : • 10^e édition du Parlement francophone des jeunes (Montréal, juillet 2024) avec la participation de 80 jeunes issus de 40 sections et de 4 jeunes sélectionnés par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ; • 1^{re} édition du Parlement francophone régional des jeunes d'Afrique de l'Ouest (Porto-Novo, juillet 2023) avec la participation de 36 jeunes issus de 15 pays. Égalité femmes-hommes : • Adoption d'une résolution sur la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles ; • Adoption d'une résolution sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone ; • Préparation du corpus législatif sur la budgétisation sensible au genre. Développement durable : • Publication et mise en application du corpus législatif sur la lutte contre les changements climatiques et la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en collaboration avec l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) ; • Adoption d'une résolution sur les effets des changements climatiques sur les territoires insulaires, côtiers et riverains ; • Adoption d'une résolution sur la transition énergétique. Autres recommandations et prises de position : • Déclaration sur la mobilité citoyenne dans l'espace francophone ; • Résolution sur le respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie ; • Déclaration sur la situation politique d'Haïti ; • Rapport sur les effets de la désinformation sur le milieu parlementaire ; • En lien avec le thème du XIX^e Sommet de la Francophonie, adoption d'un Avis intitulé « Améliorer la mobilité citoyenne pour promouvoir la création, l'innovation et l'entrepreneuriat dans la Francophonie ».



AGENCE UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Statut	Opérateur de la Charte de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche Association de droit québécois
Date de création	1961
Siège et implantations	Le siège social se trouve à Montréal Les services centraux se répartissent entre Montréal et Paris Les directions régionales sont situées dans 10 régions administratives sur les cinq continents Les bureaux nationaux se trouvent dans 42 pays 3 instituts spécialisés : • L'Académie internationale de la Francophonie scientifique, Rabat (Maroc). Il s'agit d'une nouvelle structure, inaugurée en 2023 ; • L'École de management de la Francophonie, Sofia (Bulgarie) ; • L'Institut de la formation à distance de la Francophonie, Tunis (Tunisie). 3 espaces de services : • 50 campus numériques francophones dans 40 pays ; • 70 centres d'employabilité francophones dans 47 pays ; • 25 laboratoires multimédias pédagogiques dans 17 pays.
Membres	1 090 établissements d'enseignement supérieur et de recherche issus de 118 pays adhérents à l'AUF
Responsables	Président : M. Sorin CIMPEANU Recteur : M. Slim KHALBOUS
Cadre stratégique	Stratégie 2021-2025 Approche stratégique standard adaptée autour du concept identitaire fédérateur de « Francophonie scientifique », avec des valeurs affirmées et une stratégie interculturelle différenciée. Elle s'articule autour de 5 axes : • Transformation numérique et gouvernance universitaire ; • Employabilité et entrepreneuriat ; • Réseautage et coopération universitaire ; • Formation des formateurs et innovation pédagogique ; • Recherche et valorisation. Professionnalisation de la gouvernance : • Dimension politique : adoption du Manifeste pour une diplomatie scientifique francophone par 42 gouvernements ; • Dimension organisationnelle : création du Conseil économique et social et du Conseil des réseaux thématiques et disciplinaires ; • Dimension juridique : adoption de règlements intérieurs avec leurs chartes et les déclarations de conflits d'intérêts pour toutes les instances et organes consultatifs de l'AUF ; • Dimension RH : renouvellement des équipes, reconception des organigrammes et respect de la parité femmes-hommes dans les postes de direction.
Faits et activités emblématiques 2023-2024	Semaine mondiale de la Francophonie scientifique : • Assises de la Francophonie scientifique : – 3^e édition à Québec, Canada (2023) : « L'articulation entre la Francophonie scientifique et la Francophonie économique » ; – 4^e édition à Toulouse, France (2024) : « La diplomatie scientifique francophone face aux défis de l'avenir ». • Congrès de la jeunesse estudiantine francophone : – 2^e édition à Québec, Canada (2023) : « Développement durable et fresque du climat : la vision des jeunes » ; – 3^e édition à Toulouse, France (2024) : « Vers un rôle plus actif de la jeunesse dans la transformation des systèmes éducatifs francophones ». • Conférences ministérielles : (ministres chargés de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans l'espace francophone) – 2022-2023-2024 (2^e, 3^e et 4^e éditions) : les priorités de la coopération scientifique (recherche, publication, mobilité...).



TV5MONDE

Statut	Opérateur de la Francophonie depuis 1991
Date de création	1984
Siège	Paris, France
Membres	6 États et gouvernements (France, Suisse, Canada, Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles et Monaco)
Responsables	Présidente du conseil d'administration : Mme Delphine ERNOTTE CUNCI Président-directeur général : M. Yves BIGOT jusqu'au 30 juin 2024, puis M. Christophe TARDIEU (par intérim) à compter du 1 ^{er} juillet 2024
Faits et activités emblématiques 2023-2024	Première chaîne mondiale en français avec plus de 60 millions de téléspectateurs en audience cumulée hebdomadaire et 40 millions de vues par mois en moyenne de ses contenus numériques. Avec ses 8 chaînes généralistes régionalisées et ses deux chaînes thématiques, consacrées à la jeunesse et à l'art de vivre, elle est diffusée dans 198 pays dans le monde entier et distribuée auprès de plus de 437 millions de foyers. La langue française et le plurilinguisme sont favorisés avec 11 langues de sous-titrage. Le dispositif numérique « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE » offre aux enseignants et aux apprenants des outils d'apprentissage du français langue étrangère. La période 2022-2024 correspond à une montée en puissance et à l'ouverture de son actionnariat à plusieurs pays africains francophones pour un déploiement plus large de sa couverture dans le monde et de nouvelles perspectives de développement. La chaîne vise à mobiliser et sensibiliser ses publics aux enjeux de protection de la planète, d'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. TV5MONDEplus La plateforme TV5MONDEplus, en pleine expansion, favorise l'exposition et la « découvrabilité » gratuite de milliers d'heures de programmes francophones sur l'ensemble de la planète, en adéquation avec les modes de consommation actuels. Elle accueille notamment en exclusivité les documentaires, fictions ou films d'animation en langue française, produits dans les États du Sud et soutenus par le Fonds Francophonie TV5MONDEplus de l'OIF.



UNIVERSITÉ SENGHOR
À ALEXANDRIE

Statut	Opérateur de la Francophonie depuis 1989 Organisation à vocation internationale reposant sur le statut d'une association internationale de droit belge et un accord de siège avec l'Égypte
Date de création	1989
Siège	Alexandrie, Égypte
Responsables	Président du conseil d'administration : Pr Hany HELAL Recteur : Pr Thierry VERDEL
Faits et activités emblématiques 2023-2024	Transformation organisationnelle consolidée : • Internationalisation de l'équipe de management composée actuellement de 10 nationalités différentes ; 12 des 21 postes de direction ou de responsabilité sont occupés par des femmes ; • Création de 4 nouveaux campus pays (Gabon, Tchad, Tunisie, Vietnam) avec un total actuel de 16 campus ; • Doublement du nombre d'institutions partenaires pour en atteindre 42 ; • Ouverture d'un Centre d'Employabilité Francophone de l'AUF ; • Nouveau campus disponible avant la fin de l'année 2024 à Borg El Arab (Alexandrie), avec une capacité d'accueil de 500 étudiants par an. Programmation diversifiée : • Développement de la formation certifiante avec 16 certificats présentiels et 19 certificats distanciels récurrents ; • Nouvelles éditions de la Classe diplomatique et mise en place du Réseau des diplomates franco-phones (RéDIF) ; • Nouveau double diplôme en études parlementaires avec l'Université du Luxembourg ; • CLOM EFH avec l'appui financier du Québec et de l'OIF diffusé sur la plateforme FUN : 5 124 inscrits, dont 3 100 femmes (60,5%) en provenance de 94 pays différents. Autres : • Alumni : plus de 3 700 constitués en 16 bureaux nationaux ; • École doctorale : 3 nouveaux doctorants en 2023 viennent s'ajouter aux 6 de la cohorte 2022.



ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF)

Statut	Opérateur de la Francophonie depuis 1995 Association de droit français
Date de création	1979
Siège	Paris, France
Membres	L'AIMF compte 344 villes et associations faîtières membres dans 56 pays , représentant près de 200 millions d'habitants
Responsables	Présidente : Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris Vice-président, Secrétaire général : M. Barthélémy DIAS, Maire de Dakar Secrétaire permanent : M. Pierre BAILLET jusqu'à mai 2023, puis M. Frédéric VALLIER, Délégué général
Faits et activités emblématiques 2023-2024	Depuis 45 ans, l'AIMF rassemble les maires et responsables des capitales et métropoles de l'espace francophone. Ensemble, ils construisent une coopération concrète et une diplomatie des villes qui portent leurs valeurs en commun. L'AIMF est un espace d'échanges, de dialogue et de plaider, mais aussi un partenaire privilégié de la coopération décentralisée francophone. La période 2023-2024 a été marquée par : • Le renforcement de la diplomatie des maires : appui aux dialogues régionaux entre autorités locales ; célébration des 10 ans de la Plateforme des autorités locales des pays des Grands Lacs ; ancrage institutionnel de l'Association des villes de l'océan Indien ; dialogue régional Maghreb-Sahel ; • La confirmation de la dynamique partenariale : renouvellement du partenariat stratégique AIMF-Union européenne, renouvellement de l'accord de coopération avec la Fondation Bill & Melinda Gates, premier soutien du Fonds français pour l'environnement mondial – FFEM/AFD, premier partenariat avec la coopération allemande (GIZ) ; • Le lancement d'une initiative pour renforcer la gouvernance locale en faveur de l'égalité femmes-hommes ; • La mise en œuvre de plusieurs programmes emblématiques de développement urbain : inauguration d'équipements structurants pour l'assainissement de Phnom Penh et Siem Reap (Cambodge) ; inauguration d'un groupe scolaire écoconstruit à Mopti (Mali) ; élargissement du programme « Femmes et énergie durable » au Cameroun ; poursuite du programme pour l'accès à l'eau et à l'assainissement de Nouakchott ; • Des changements institutionnels : travail sur l'évolution des commissions permanentes ; nomination d'un Délégué général en remplacement du Secrétaire permanent.



CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE L'ÉDUCATION DES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS
DE LA FRANCOPHONIE (CONFEMEN)

Statut	Conférence ministérielle permanente
Date de création	1960
Siège	Dakar, Sénégal
Membres	44 États et gouvernements
Responsables	Président en exercice : Pr Mariatou KONE, ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation de la Côte d'Ivoire (avril 2024) Secrétaire général : Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Faits et activités emblématiques 2023-2024	La CONFEMEN œuvre pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation et favoriser l'intégration des systèmes éducatifs dans les processus de développement. Le secrétariat technique développe 2 programmes opérationnels : le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), créé en 1991, et le Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation (PACTE), lancé en 2022, en même temps que le nouveau Plan stratégique 2022-2026 de l'Organisation. Conférences et réunions : • Mars 2023 : réunion du Bureau de l'intersession de la CONFEMEN en Roumanie ; • Juin 2023 : réunion des décideurs en matière de politiques éducatives au Bénin ; • Décembre 2023 : – Conférence de consensus sur « l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques au primaire » au Sénégal, – Événement parallèle lors de la CdP28 à Dubaï ; • Avril 2024 : 60^e Conférence ministérielle de la CONFEMEN en Côte d'Ivoire. Expertise en éducation : • Lancement et mise en œuvre de l'évaluation PASEC2024 ; • Imaginecole : le numérique au service de la continuité en éducation ; • Phase 2 du projet KIX Afrique 21 (2023-2027) ; • Évaluation des manuels scolaires ; • Production de connaissances à travers des études et des recherches ; • Octroi d'une bourse de recherche.



CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE (CONFEJES)

Statut	Conférence ministérielle permanente
Date de création	1969
Siège	Dakar, Sénégal
Membres	42 États et gouvernements
Responsables	Président en exercice : M. Hugues NGOUELONDELE (République du Congo, mars 2023) Secrétaire générale : Mme Louissette-Renée THOBI (Cameroun)
Faits et activités emblématiques 2023-2024	La CONFEJES a pour mandat de promouvoir la coopération multilatérale dans les domaines de la jeunesse, du sport et des loisirs au sein de l'espace francophone. En 2023, plusieurs activités ont été réalisées en perspective de la programmation quadriennale 2024-2027. Programme Jeunesse : consolidation du dispositif du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ), évaluation de la mise en œuvre des politiques de volontariat dans les États et gouvernements membres, et mise en place des activités de soutien à l'entrepreneuriat et à la promotion du bénévolat et de la citoyenneté. Programme EPS/Sports : préparation des athlètes francophones aux Jeux de la Francophonie, évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de relance de l'EPS dans l'enseignement, et appels à projets « Femme Sport Santé » et « Sport Adapté », qui ont permis respectivement le financement de 13 et 4 projets. Dans le cadre de la promotion de l'égalité femmes-hommes : évaluation de la prise en compte des femmes dans les secteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs. En 2024, de nouveaux projets structurants, notamment la double carrière et le projet de Maturation Industrielle et d'Accélération de Croissance (MIAC), prennent en compte les nouveaux défis émergents, en lien avec le Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030.

LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Partenaire de la Francophonie, la société civile francophone est à la fois un relais de plaidoyer sur la scène internationale et un vecteur de mise en œuvre des programmes francophones sur le terrain, mais aussi un acteur à part entière dans la définition et la conduite d'initiatives au plus près des populations.



COING

Statut	Structure rassemblant les OING et les ONG accréditées auprès de la Francophonie
Date de création	1997
Siège	Paris, France
Membres	130 ONG et OING de l'espace francophone
Responsables	Présidente : Danièle TOULEMONT (septembre 2022 à septembre 2024)
Faits et activités emblématiques 2023-2024	Au cœur de son partenariat avec la société civile, l'OIF s'appuie sur la COING, créée en 1997. Aujourd'hui, ce sont au total 130 organisations internationales non gouvernementales (OING) et organisations non gouvernementales (ONG) qui sont accréditées auprès de la Francophonie. La COING a pour mandat de promouvoir le rôle majeur de la société civile au sein de la Francophonie, de participer aux différentes instances de la Francophonie, d'émettre des propositions, et de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des programmes de l'OIF. En 2023 : 30 organisations de la société civile ont bénéficié d'un renforcement de capacités de leurs membres, notamment par le biais de formations universitaires sur le montage de projets intégrant l'égalité femmes-hommes ; 25 organisations de la société civile ont bénéficié de formations certifiantes en recherche de financements et gestion des partenariats ; - Un appel à projets a été lancé et a permis de soutenir 13 organisations de la société civile dans la réalisation des objectifs de développement durable pour un montant total de 230 000 euros. En 2024 : Suivant la nouvelle programmation 2024-2027, les organisations de la société civile ont été intégrées de manière transversale dans les actions de la Francophonie selon une approche collaborative. L'OIF soutient la COING en lui fournissant des ressources humaines et financières, visant son auto-nomisation. Conformément à la charte de la Francophonie, la Secrétaire générale a invité l'assemblée plénière de la COING à se réunir les 10 et 11 septembre 2024. Cette assemblée a permis de faire le point sur les actions des dernières années, de renouveler la gouvernance et d'adopter une déclaration finale transmise aux Chefs d'État et de gouvernement.

ANNEXE

ACRONYMES ET SIGLES

AFCNDH	Association francophone des commissions nationales des droits de l’Homme
ALESCO	Organisation pour l’éducation, la science et la culture de la Ligue arabe
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
B2B	Business to business
BIDC	Banque d’investissement et de développement de la CEDEAO
CADHP	Cour africaine des droits de l’Homme et des peuples
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CdP	Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l’Afrique
CIJF	Comité international des Jeux de la Francophonie
CISAC	Confédération internationale des sociétés d’auteurs et compositeurs
CLAC	Centres de lecture et d’animation culturelle
CLOM	Cours en ligne ouvert et massif
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COJO	Comité d’organisation des Jeux olympiques
COMESA	Marché commun de l’Afrique orientale et australe
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CPI	Cour pénale internationale
CPS	Communauté du Pacifique
CREF	Centres régionaux francophones pour l’enseignement du français
DEAF	Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français de l’OIF
EFTP	Enseignement et de la formation technique et professionnelle
ÉLAN	École et langues nationales
ELFE	Espace du livre francophone
EPU	Examen périodique universel
FAST	Solution de transcription automatique de la parole
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FLE	Français langue étrangère
FMU	Fonds multilatéral unique
FOS	Français sur objectifs spécifiques
FRANCOPOL	Réseau international francophone de formation policière
GAF	Groupe des ambassadeurs francophones
GROG	Groupe de réflexion Orientations et gouvernance de la Francophonie
GTEN	Groupe de travail exécutif sur le numérique
HCDH	Haut-Commissariat aux droits de l’Homme
IFADEM	Initiative de formation à distance des maîtres

IFDD	Institut francophone pour le développement durable
IFEF	Institut de la Francophonie pour l’éducation et la formation
IFN	Initiatives francophones nationales
IFPP	Cadre des prises de position professionnelles de l’INTOSAI
INDH	Institutions nationales des droits de l’Homme
JOP	Jeux olympiques et paralympiques
KIX	Centre de partage de connaissances et d’innovations
KPMG	Klynveld, Peat, Marwick et Goerdeler
LV	Langue vivante
MASA	Marché des arts et du spectacle d’Abidjan
MEF	Missions électorales de la Francophonie
MELF	Missions économiques et commerciales de la Francophonie
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MMAS	Mission multinationale d’appui à la sécurité
NU	Nations unies
OCI	Organisation de coopération islamique
ODD	Objectifs de développement durable
ODIL	Plateforme francophone des initiatives de lutte contre les désordres de l’information
OEА	Organisation des États américains
OEACP	Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
OI	Organisations internationales
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIR	Organisations internationales et régionales
ONU	Organisation des Nations unies
PAMCIT	Consortium panafricain de masters en interprétation et traduction
PNM	Pacte numérique mondial
PNUE	Programme des Nations unies pour l’environnement
REF	Rencontres des entrepreneurs francophones
REFRAM	Réseau francophone des régulateurs des médias
RELIEFH	Ressources éducatives libres pour l’égalité femmes-hommes
REPEX	Représentations extérieures de l’OIF
RF-EFH	Réseau francophone pour l’égalité femmes-hommes
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l’enfance
UNOCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
UNOWAS	Bureau des Nations unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel



Remerciements

La Secrétaire générale remercie les agents de l'OIF ainsi que les acteurs de la Charte de la Francophonie pour leur contribution à ce rapport.

Ce rapport a été élaboré par le Cabinet de la Secrétaire générale et la Direction de la Communication.

Directeur de Cabinet : Hervé Barraquand
Directrice de la Communication : Oria K. Vande weghe

Édition : Direction de la Communication de la Francophonie (DCOM)
Graphisme et maquette : Gilbert Empeigne
Correction d'édition : Vérifaute

© Organisation internationale de la Francophonie
Paris, 2024, tous droits réservés.

ISBN : 978-92-9028-772-8

Imprimé en France en août 2024 par STIPA sur papier PEFC 10-31-1222 à l'aide d'encre végétale.



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

